

Rapport d'activité 2012

Le mot de la Présidente

Page 3

Panorama

Page 4

Principaux faits marquants

Page 6

Bilan des activités :

Mesurer

Page 8

Evaluer

Page 12

Accompagner

Page 18

Projets européens

Page 24

Sensibiliser

Page 28

«Ondesparif»

Page 31

Communication

Page 32

Ressources humaines

Page 34

Données financières

Page 35

Perspectives 2013

Page 36

Adhérer à Bruitparif

Page 38



Pour Bruitparif, l'année 2012 fut une année à résonance européenne. Notre travail au sein du projet européen Harmonica pour la mise au point d'un indice de bruit grand public, notre participation au projet Quadmap sur la question des zones calmes, tout comme notre implication dans le groupe de travail sur le bruit du réseau Eurocities, ont valu à Bruitparif une reconnaissance internationale de ses compétences.

Notre colloque à dimension européenne « Prévenir et gérer le bruit dans la ville : les bonnes pratiques des grandes agglomérations européennes », organisé en partenariat avec la Région Île-de-France et la ville de Paris les 29 et 30 novembre en fut le point d'orgue, réunissant plus de 130 participant(e)s venu(e)s de toute l'Europe.

Simultanément à ces travaux, Bruitparif a su amplifier ses missions en Île-de-France.

Ainsi, le réseau de mesure s'est encore étendu à 8 nouveaux secteurs pour totaliser en fin d'année 34 stations de mesure opérationnelles. Plusieurs études ont été publiées parmi lesquelles le résultat de la campagne de mesures menée autour de l'aérodrome de Toussus-le-Noble, le bilan de l'expérimentation relative à la mise en place de mesures de bruit rue Jean-Pierre Timbaud à Paris 11ème, l'analyse de l'expérimentation de revêtements antibruit sur le boulevard périphérique ou encore l'étude des inégalités sociales et environnementales autour des aéroports.

Nous avons également accompagné 108 collectivités dans le cadre de l'élaboration de leur PPBE (Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement) et 18 nouveaux membres nous ont rejoints durant l'année 2012, portant notre nombre d'adhérent(e)s à 94.

Bruitparif a aussi poursuivi ses actions de sensibilisation et de communication. 350 lycéen(ne)s issu(e)s d'établissements professionnels de la région ont participé à un parcours de sensibilisation à l'environnement sonore et de prévention des risques auditifs dans l'enceinte du Stade de France lors de la Journée Nationale de l'Audition. Nous avons également accompagné l'Inter-LGBT, Solidarité SIDA et Technopol dans la gestion sonore de leurs événements : respectivement Marche des Fiertés, Solidays et Techno Parade.

En interne, Bruitparif a travaillé pour la première fois à l'élaboration d'un document stratégique à 3 ans, avec pour objectif de mobiliser ses administrateurs et adhérents autour d'un projet construit et partagé. De la même manière, nous avons continué de travailler au cours du second semestre 2012 à la proposition de développement d'un observatoire régional des ondes électromagnétiques. Ce projet devra être précisé et adopté en 2013 pour pouvoir se poursuivre au cours des années à venir.

C'est avec satisfaction que je vous propose de découvrir plus en détails nos actions de l'année écoulée, menées grâce à une équipe impliquée contribuant à faire chaque jour de Bruitparif un outil indispensable à la Région Île-de-France !

Je vous souhaite une excellente lecture.

Julie Nouvion
Présidente de Bruitparif

8 ans après sa création à l'initiative du Conseil régional Île-de-France et à la demande des associations de défense de l'environnement, Bruitparif poursuit son développement. Avec 18 nouvelles adhésions en 2012, l'association compte désormais 94 membres qui œuvrent pour une meilleure qualité de l'environnement sonore en Île-de-France.

Élaboration d'un plan stratégique

Lors du séminaire des membres de Bruitparif qui s'était tenu en octobre 2011, de nombreuses questions avaient été soulevées quant au développement à venir de Bruitparif, que ce soit en termes d'évolution de ses missions que de pérennisation de ses financements.

C'est dans ce contexte que les administrateurs de Bruitparif, et en premier lieu les représentants de l'Etat et du Conseil régional, ont souhaité disposer d'une vision du développement de Bruitparif à 5 ans afin de hiérarchiser les actions à mener par l'observatoire et assurer un financement pérenne à ses missions d'intérêt général.

Bruitparif a donc travaillé tout au long de l'année 2012 à l'élaboration d'un document de plan stratégique pour les années 2013-2016.

L'adoption finale de ce plan a eu lieu en mai 2013.

Fonctionnement de l'association

L'année 2012 a été rythmée par 4 réunions du bureau, 4 séances de Conseil d'Administration et 1 séance d'Assemblée Générale :

- ◆ 13 janvier : Conseil d'administration
- ◆ 6 mars : Bureau
- ◆ 20 mars : Conseil d'Administration
- ◆ 12 avril : Assemblée Générale
- ◆ 21 juin : Bureau
- ◆ 6 juillet : Conseil d'Administration
- ◆ 18 septembre : Bureau
- ◆ 2 octobre : Conseil d'Administration
- ◆ 26 novembre : Bureau

Lors du Conseil d'Administration du 13 janvier 2012, Mme Julie Nouuion, conseillère régionale EELV, a été élue présidente de l'association. Elle succédait ainsi à M. Abdelali Meziane qui avait démissionné de son mandat en décembre 2011.



Conseil d'administration du 13 janvier 2012

18 nouveaux membres en 2012

◆ **6 communes** : Colombes (92), Clichy-la-Garenne (92), Fontenay-sous-Bois (94), Gagny (93), Montigny-Le-Bretonneux (78), Bry-sur-Marne (94).

◆ **7 EPCIs** : la Communauté d'Agglomération du Mont-Valérien (92), la Communauté d'Agglomération Europ'Essonne (91), la Communauté d'Agglomération Terres-de-France (93), la Communauté d'Agglomération de la Vallée de Montmorency (95), la Communauté d'Agglomération de la Brie Francilienne (77), la Communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des

Impressionnistes (95), la Communauté de communes du Pays de France (95).

Ont également adhéré en 2011 :

- ◆ L'Union Française de l'Hélicoptère (UFH) en tant qu'association professionnelle.
- ◆ Les associations ACRENA, CIRENA, AREC et JNA.

4 membres ont par ailleurs quitté l'association : la ville de Bourg-la-Reine, le CODEV 94, le CRAFAL, l'association « Vie Quotidienne et Audition ».

94 membres au total

- ◆ 6 représentants au sein du **collège des services et des établissements publics de l'Etat**.
- ◆ 6 représentants au sein du **collège de la Région Île-de-France**.
- ◆ 49 représentants au sein du **collège des autres collectivités territoriales et des établissements publics locaux** : 8 départements franciliens, 20 EPCIs et 21 communes.
- ◆ 9 représentants au sein du **collège des activités économiques**.
- ◆ 11 représentants au sein du **collège des organismes professionnels traitant de l'acoustique ou de l'audition, des organismes d'information, d'études et de recherche cherchant à caractériser le bruit et ses impacts**.
- ◆ 13 représentants au sein du **collège des associations agréées de protection de l'environnement et de consommateurs et des personnalités qualifiées**.



Signature de la convention cadre avec la DGAC

LISTE DES 94 MEMBRES DE BRUITPARIF FIN 2012							
en gras : membres du bureau ; sur fond jaune : membres du Conseil d'Administration							
COLLEGE	ORGANISME	nombre de membres	millièmes de voix	COLLEGE	ORGANISME	nombre de membres	millièmes de voix
1er collège : collège des services et des établissements publics de l'Etat	Préfecture de Région	1	41,67	3ème collège : collège des autres collectivités territoriales et établissements publics locaux	Conseil Général 75	1	11,36
	Préfecture de Police	1	41,67		Conseil Général 77	1	11,36
	DRIEA	1	41,67		Conseil Général 78	1	11,36
	DRIEE	1	41,67		Conseil Général 92	1	11,36
	ARS	1	41,67		Conseil Général 91	1	11,36
	DGAC - DAC Nord	1	41,67		Conseil Général 93	1	11,36
	Total 1er collège Etat	6	250		Conseil Général 94	1	11,36
2ème collège : collège de la Région Île-de-France	Conseil Régional	5	208,33		Conseil Général 95	1	11,36
	CESER	1	41,67		CA Val de Bièvre	1	0,83
Total 2ème collège Région	6	250	CA Mont Valérien		1	0,83	
4ème collège : collège des activités économiques	ADP	1	13,89		CA Plaine Commune	1	0,83
	CRCI	1	13,89		CC Le Parisis	1	0,83
	RATP	1	13,89		Ville de Gonesse	1	0,83
	SNCF	1	13,89		Ville d'Engien-lez-Bains	1	0,83
	RFF	1	13,89		Ville de Poissy	1	0,83
	VALOPHIS Habitat	1	13,89		CC Charenton-le-Pont - Saint Maurice	1	0,83
	Consortium Stade de France	1	13,89		Ville de Rungis	1	0,83
	URF	1	13,89		Ville de Conflans-Sainte-Honorine	1	0,83
	UFH	1	13,89		Ville de Vincennes	1	0,83
Total 4ème collège des Activités économiques	9	125	Ville d'Orgeval		1	0,83	
5ème collège : collège des organismes professionnels traitant de l'acoustique ou de l'audition, des organismes d'informations, d'études et de recherche cherchant à caractériser le bruit et ses impacts	ADEME Ile de France	1	12,50		Ville de Chevilly-Larue	1	0,83
	Syndicat CIFC GIAC	1	12,50		Ville de Saint-Germain en Laye	1	0,83
	CIDB	1	12,50		CA Marne et Charteraine	1	0,83
	Observatoire du Bruit de Paris	1	12,50		CA GPSO	1	0,83
	ORS / IAU Ile de France	1	12,50		CA Haut Val-de-Marne	1	0,83
	ACNUSA	1		CA Mantes-en-Yvelines	1	0,83	
	Syndicat ORL	1	12,50	Ville de Vitry-sur-Seine	1	0,83	
	ORL 75	1	12,50	Ville de Saint-Denis	1	0,83	
	ASTEE	1	12,50	Ville de Puteaux	1	0,83	
	CAUE 94	1	12,50	Ville de Sevran	1	0,83	
	CODAL-PACT 94	1	12,50	Ville de Saint-Brice-sous-Forêt	1	0,83	
Total 5ème collège des organismes professionnels	11	125	Ville de Lésigny	1	0,83		
6ème collège : collège des associations et personnalités qualifiées	ADVOCNAR	1	9,62	Argenteuil-Bezons l'agglomération	1	0,83	
	UFC-Que Choisir IdF	1	9,62	SAN Sénart	1	0,83	
	Ile de France Environnement	1	9,62	CA Hauts de Bièvre	1	0,83	
	Léo Lagrange Ile-de-France	1	9,62	CC Plateau Briard	1	0,83	
	CGL	1	9,62	CA Est Ensemble	1	0,83	
	ACRENA	1	9,62	CAVAM	1	0,83	
	CIRENA	1	9,62	CCVOI	1	0,83	
	APEC	1	9,62	CA Europ'Essonne	1	0,83	
	JNA	1	9,62	CA de la Brie Francilienne	1	0,83	
	France Acouphènes	1	9,62	CC du Pays de France	1	0,83	
	Pascal Marotte - Personnalité qualifiée	1	9,62	Ville de Clichy-la-Garenne	1	0,83	
	Michel Vampouille - Personnalité qualifiée	1	9,62	Ville de Bry-sur-Marne	1	0,83	
	Marie Chavanon - Personnalité qualifiée	1	9,62	Ville de Montigny-le Bretonneux	1	0,83	
	Total 6ème collège des associations et personnalités qualifiées	13	125	Ville de Gagny	1	0,83	
				Ville de Fontenay-sous-Bois	1	0,83	
				Ville de Colombes	1	0,83	
				CA Terres de France	1	0,83	
			Total 3ème collège des autres collectivités territoriales	49	125		



Installation d'une station de mesure

Janvier	13	Election de Mme Julie Nouvion à la présidence de Bruitparif
	17	Intervention de Bruitparif lors de la Semaine du Son
	31	Sensibilisation au lycée Arche de Guédon de Torcy (77)
Février	3	Sensibilisation au lycée Jean-Baptiste Poquelin à Saint-Germain-en-Laye (78)
	8	Rencontre du groupe de travail francophone des observatoires du bruit
	16	Formation des animateurs de la Communauté d'Agglomération du Val de Bièvre (94)
Mars	8	Action de sensibilisation de 350 lycéens au Stade de France dans le cadre de la JNA 2012
	12	Restitution des résultats de la campagne de mesure du bruit autour de l'aérodrome de Toussus-Le-Noble (78)
	16	Formation des animateurs de Vincennes (94)
	22	Sessions de formation « Elaborer son PPBE »
	28	Formation des animateurs du « Bus Santé » du Conseil Général du Val de Marne (94)
	29	Publication du rapport de mesure du bruit le long des infrastructures routières du Val de Marne
	29	Publication du diagnostic acoustique territorial des voiries et du patrimoine du département du Val de Marne
	29	Publication du diagnostic acoustique territorial des voiries et du patrimoine du département du Val de Marne
Avril	3-5	Participation de Bruitparif au salon de La Ville Durable organisé par l'AMIF
	12	Signature de la convention cadre entre la DGAC/DSNA et Bruitparif relative aux échanges de données
	12	Approbation en Assemblée Générale de la charte d'élaboration de la cartographie régionale du bruit
	17	Participation de Bruitparif au Comité Scientifique du projet DEBATS
	20	Installation d'une station de mesure le long de l'autoroute A6 à Villabé (91)
Mai	2	Participation de Bruitparif à une réunion publique dans le 13ème arrondissement au sujet des nuisances sonores dans le quartier Butte aux cailles
	4-9	Mise en place de 5 stations de mesure sur le secteur d'expérimentation de nouveaux revêtements de chaussée sur le périphérique à la porte de Vincennes
	24	Participation de Bruitparif à une réunion publique dans le 20ème arrondissement au sujet des pollutions générées par le périphérique
Juin	6	Sensibilisation au collège Jacques Decour dans le 9ème arrondissement de Paris
	21	Sessions de formation « Elaborer son PPBE »
	22-24	Sensibilisation et réalisation de mesures acoustiques sur le festival Solidays
	30	Sensibilisation et prévention des risques auditifs lors de La Marche des Fiertés



8 mars : JNA

Colloque du 29 novembre 2012



Juillet	3	Organisation chez Bruitparif du 1er Workshop du projet Harmonica avec conférence de presse
	5	Réunion de Bruitparif au Conseil régional au sujet du projet « Ondesparif »
	17	Installation d'une station de mesure couplée air/bruit sur le périphérique au niveau de la Porte d'Auteuil
	30	Déploiement d'une station de mesure à Villeneuve-Saint-Georges (94)
Août	14	Implantation d'une station de mesure couplée air/bruit à Melun (77)
	19-22	Participation de Bruitparif au congrès international Internoise à New-York
Septembre	-	Publication des résultats des mesures faites lors de la Marche des Fiertés
	15	Participation à la gestion sonore de la Techno Parade
	20	Sessions de formation « Elaborer son PPBE »
	21	Validation des travaux de Bruitparif par le Comité Scientifique de l'étude SURVOL
	26	Publication d'un dossier de synthèse sur le bruit du périphérique
	26	Installation d'une station de mesure couplée air/bruit à Pantin (93)
	-	Réalisation des enquêtes terrain dans le cadre du projet Harmonica
Octobre	24	Implantation d'une station de mesure du bruit du trafic aérien à Chaumontel (95)
	26	Participation de Bruitparif aux « Respirations d'Enghien »
	29	Publication des résultats des mesures acoustiques réalisées de nuit de manière inopinée dans dix discothèques franciliennes en 2012
	29	Publication du bilan d'un an de mesure du bruit à Saint-Brice-sous-Forêt (95)
	29	Publication du bilan à 3 mois de l'effet acoustique de l'expérimentation de nouveaux revêtements de chaussée sur le périphérique parisien
	30	Publication des fiches actions « bruit et vitesse » et « bruit et revêtement acoustique »
	-	Publication des résultats des mesures faites sur les événements festifs des Solidays et de la Technoparade
Novembre	9	Déploiement d'une station de mesure sur le quai rive gauche Anatole France dans le 7ème arrondissement
	28 et 30	Réunion du Working Group Noise du réseau Eurocities à Bruitparif
	29	Organisation d'un colloque à dimension européenne « Prévenir et gérer le bruit dans la ville : Les bonnes pratiques des grandes agglomérations européennes », en partenariat avec La Région Île-de-France
	30	Organisation d'une session de présentation des actions de lutte contre le bruit de la Ville de Paris et visite sur site au niveau du périphérique Porte de Vincennes
	12	Formation sur le bruit dispensée à des étudiants de l'EHESP
Décembre	13	Sessions de Formation « Elaborer son PPBE »
	17	Présentation des résultats de l'expérimentation de mesures de bruit rue Jean-Pierre Timbaud dans le 11ème arrondissement, lors du comité de suivi des Etats-Généraux de la Nuit



Technoparade 2012

Avec 8 nouveaux secteurs instrumentés en 2012, le réseau de mesure compte désormais 34 stations opérationnelles

3 stations couplées air/bruit le long du trafic routier

Bruitparif a déployé durant l'été 2012 3 stations de mesure du bruit en situation de proximité au trafic routier sur des sites qui faisaient déjà l'objet d'une surveillance de la qualité de l'air par Airparif. Il s'agit de l'avenue Thiers (ex RN6) à Melun (77), de l'avenue Jean-Jaurès (ex RN2) à Pantin (93) et du boulevard périphérique au niveau de la Porte d'Auteuil (75).

Les objectifs visés à travers l'implantation de ces stations sont de disposer d'une évaluation couplée du bruit et de la qualité de l'air, de mieux comprendre les interactions entre ces deux pollutions environnementales et les conditions de trafic et de suivre l'impact des évolutions de la circulation sur le bruit et la qualité de l'air (exemple : modifications du parc circulant, réduction des vitesses...). Amé-

liorer la connaissance des couplages air/bruit/trafic devrait permettre de guider les autorités en charge du trafic et les collectivités dans la mise en oeuvre d'actions qui puissent améliorer la situation à la fois en termes de bruit, de qualité de l'air et de sécurité. Il paraît en effet primordial de ne pas prendre des mesures qui, bénéfiques pour la qualité de l'air seraient contre-productives pour le bruit, ou inversement.

Des partenariats avec les gestionnaires des voiries concernées et Airparif devront être mis en place en 2013 afin de pouvoir échanger données de trafic, de qualité de l'air et de bruit à un pas de temps suffisamment fin pour permettre d'étudier finement les relations qui existent entre les conditions de trafic routier, le bruit et la pollution atmosphérique.



Station couplée air/bruit à Pantin

Une 1ère station implantée dans un contexte de multi-exposition critique au bruit

Les premières cartographies du bruit produites au sein de l'agglomération parisienne ont révélé que de l'ordre de 66 000 personnes vivraient dans des situations de multi-exposition critique au bruit, c'est-à-dire avec des niveaux de bruit en façade de chez eux qui excèdent les valeurs limites pour deux ou trois sources de bruit (parmi le trafic routier, le trafic ferré et/ou le trafic aérien).

Parmi ces 66 000 personnes, de l'ordre de 1 100 vivraient dans des secteurs en situation de tri-exposition (dépassement des valeurs limite pour les trois sources de bruit).

Afin de disposer d'informations fines permettant de mieux documenter les niveaux de bruit, de mieux appréhender la gêne

des populations et de guider l'action publique, Bruitparif a entamé le déploiement de stations de mesure dans les contextes les plus aigus de multi-exposition.

Le premier secteur à faire l'objet d'une telle observation se situe sur la commune de Villeneuve-Saint-Georges (94). Il s'agit d'un site soumis à la fois au bruit de l'ex-RN6, de la voie ferrée et des survols des avions décollant de ou atterrissant à Orly.

La station de mesure a été déployée le 30 juillet 2012 et est opérationnelle depuis cette date. Elle vise à documenter les niveaux sonores combinés des différentes sources en présence et à identifier leur contribution au bruit ambiant.

Contribution aux travaux de normalisation de l'AFNOR

Bruitparif a poursuivi en 2012 son implication dans les travaux de normalisation de l'AFNOR qui concernent le champ de la mesure acoustique environnementale.

L'équipe a ainsi participé activement à plusieurs groupes de travail (25 réunions au total) au sein de différentes commissions de l'AFNOR :

- S30JMNCERT sur les incertitudes de mesure en acoustique ;
- S30MI « Indicateurs de bruit » ;
- S30MI E 90 AB « Indicateur global de gêne provoqué par les bruits et les vibrations »
- S30JI « Bruit industriel » ;
- S30J – PR FD S37-117 relatif à l'autocontrôle de l'appareillage de mesure acoustique ;
- Groupe de travail relatif à la révision de la norme NFS 31-010 concernant la caractérisation et le mesurage des bruits de l'environnement.

2 secteurs sous surveillance pour quantifier l'impact du changement des revêtements de chaussée sur le bruit

Deux secteurs ont fait l'objet en 2012 de déploiement par Bruitparif de stations de mesure afin d'identifier l'impact acoustique du changement de revêtement de chaussée et suivre l'efficacité des solutions de réduction du bruit dans le temps.

Il s'agit tout d'abord de la portion de l'autoroute A6 de 3,5 km comprise entre Lisses et Villabé qui a vu à l'été les fameuses dalles en béton plus que cinquanteaires remplacées par un revêtement plus silencieux. Afin de mesurer l'efficacité de ce nouveau revêtement en matière de diminution des nuisances sonores, Bruitparif a installé une station de mesure sur la commune de Villabé le 20 avril 2012, soit plusieurs semaines avant le démar-

rage opérationnel des travaux de voirie.

Bruitparif a également déployé début mai 2012 5 stations de mesure permanente afin de quantifier l'impact acoustique de l'expérimentation de la pose de revêtements acoustiques sur le boulevard périphérique sur une portion de 200 m comprise entre la Porte de Vincennes et le pont de Lagny. La première station a été installée au niveau du terre-plein central (à proximité directe de la source automobile) et les 4 autres en façade d'immeubles riverains du boulevard périphérique. L'une d'entre elles a été positionnée hors du périmètre de l'expérimentation pour servir de « témoin » pour évaluer l'efficacité du dispositif.



Station de mesure permanente située sur le boulevard périphérique près de la Porte de Vincennes

Une station de mesure installée au niveau des quais hauts rive gauche à Paris

Une station de mesure de bruit (type Ladybird d'Azimut monitoring, autonome en énergie – panneau solaire) a été mise en fonctionnement le 09 novembre 2012 au niveau du quai Anatole France dans le 7ème arrondissement de Paris (quai haut rive gauche) afin de quantifier

l'impact acoustique pour les riverains de l'éventuelle hausse du trafic qui pourrait être constatée sur les quais hauts rive gauche. Cette station sera laissée pendant toute la durée des aménagements et dans l'année qui suivra.

Une station de mesure experte supplémentaire déployée dans le Nord du Val d'Oise dans le cadre du projet SURVOL

Une station de mesure experte de type Rion NA37 a été déployée le 24 octobre 2012 à Chaumontel. Elle vise à surveiller les nuisances sonores générées par

les survols d'aéronefs en provenance ou à destination de Paris-CDG et qui empruntent des trajectoires provenant ou allant vers le Nord de l'Île-de-France.



Station de mesure installée à Chaumontel dans le cadre du projet SURVOL



Melun (77), Ex-RN6
Station Oper@Ex



Villabé (91) -A6
Station Oper@Ex

Réseau de mesure de Bruitparif au 31 décembre 2012

Département	Site de mesure	Contexte de mesure	Type de matériel	Contexte spécifique	Date d'entrée dans le réseau
75	Paris 12ème - Rue Coriolis	bruit ferré Gare de Lyon	Agimut		nov-09
	Paris 5ème - Place St Michel	bruit routier + animations...	Agimut		févr-10
	Paris 10ème - Place Stalingrad	multiexposition : routier, ferré (métro aérien)...	Agimut		mars-11
	Paris 14ème - Square du Serment de Koufra	bruit hélicoptères	Oper@Ex	Charte héliport de Paris-Issy-Les-Mx	sept-11
	Paris 18ème - Cimetière de Montmartre	bruit aéronefs (Paris-CDG, Paris Le Bourget et hélicoptères)	Oper@Ex		août-11
	Paris 20ème - bd périphérique Pte Bagnolet	bruit routier	Agimut		mars-11
	Paris 12ème/20ème - bd périphérique Pte de Vincennes	bruit routier	Oper@Ex + 4 Oper@RF	Suivi expérimentation revêtement acoustique	mai-12
	Paris 16ème - bd périphérique Pte Auteuil	bruit routier	Oper@Ex	Observation couplée air/bruit/trafic	août-12
	Paris 7ème - quai Anatole France	bruit routier	Agimut	Suivi impac sur quais hauts de la fermeture voies sur berge rive gauche	nov-12
92	Boulogne-Billancourt ZAC Seguin Rive Gauche	chantier	Agimut	Partenariat avec GPSO	janu-09
	Issy-Les-Moulineaux Parc dép. de L'Île-St-Germain	bruit hélicoptères	Oper@Ex	Charte héliport de Paris-Issy-Les-Mx	juin-08
	Sèvres - Parc Brimborion	bruit hélicoptères	Sonopode + Rion NA37	Charte héliport de Paris-Issy-Les-Mx	août-11
	Pierrefitte-sur-Seine Espace Paul Eluard sur Ex RN1	bruit routier	Oper@Ex	Partenariat avec CG93 et Plaine Commune réaménagement de l'axe	juin-08
93	Pierrefitte-sur-Seine	bruit aéronefs (Paris-CDG et Paris Le Bourget)	OperaRF	Partenariat avec Plaine Commune	juil-08
	Villetaneuse - Collège	bruit ferré et bruit routier	Oper@RF	Partenariat avec Plaine Commune Suivi des évolutions avec Tangentielle Nord à venir	juil-08
	Saint-Denis Immeuble aux abords du Stade de France	bruit festif en lien avec activités Stade de France	Oper@Ex	Partenariat avec Plaine Commune et Stade de France	juin-10
	Saint-Denis Immeuble aux abords du Stade de France	bruit festif en lien avec activités Stade de France	Oper@RF	Partenariat avec Plaine Commune et Stade de France	juin-10
	Pantin - ex RN2	bruit routier	Oper@Ex	Observation couplée air/bruit/trafic	sept-12
94	Villeneuve-Le-Roi - Cité George Brassens	bruit aéronefs (Paris-Orly principalement)	Sonobox + Rion NA37	Projet SURVOL partenariat CG94	juil-11
	Marolles-en-Brie	bruit aéronefs (Paris Orly principalement)	Sonopode + Rion NA37	Projet SURVOL	juil-11
	Villeneuve-Saint-Georges	multi-exposition (route+fer+aérien)	Oper@Ex		juil-12
77	Lésigny	bruit aéronefs (Paris Orly principalement)	Sonopode + Rion NA37	Projet SURVOL	juil-11
	Melun - ex RN6	bruit routier	Oper@Ex	Observation couplée air/bruit/trafic	août-12
78	Conflans-Ste-Honorine	bruit aéronefs (Paris-CDG principalement)	Sonopode + Rion NA37	Projet SURVOL	mai-11
	Bonnelles	bruit aéronefs (Paris-Orly principalement)	Sonopode + Rion NA37	Projet SURVOL	juil-11
91	Ris-Orangis	bruit routier	Agimut	Partenariat avec CA Eury-Centre-Essonne	avr-10
	Villabé - A6	bruit routier	Oper@Ex	Suivi efficacité acoustique revêtement	avr-12
	Limours	bruit aéronefs (Paris-Orly principalement)	Sonopode + Rion NA37	Projet SURVOL	juil-11
95	Saint-Prix	bruit aéronefs (Paris-CDG principalement)	Sonopode + Rion NA37	Projet SURVOL	mars-11
	Sannois	bruit aéronefs (Paris-CDG principalement)	Sonopode + Rion NA37	Projet SURVOL	juin-11
	Saint-Martin du Tertre	bruit aéronefs (Paris-CDG principalement)	Sonopode + Rion NA37	Projet SURVOL	mai-11
	Saint-Brice-sous-Forêt	bruit aéronefs (Paris-CDG principalement)	Sonopode + Rion NA37	Projet SURVOL	sept-11
	Gonesse	bruit aéronefs (Paris-CDG principalement)	Sonobox + Rion NA37	Projet SURVOL Partenariat avec Gonesse	oct-11
	Chaumontel	bruit aéronefs (Paris-CDG principalement)	Sonobox + Rion NA37	Projet SURVOL	oct-12



Saint-Brice-sous-Forêt (95)
Sonopode + Rion NA37



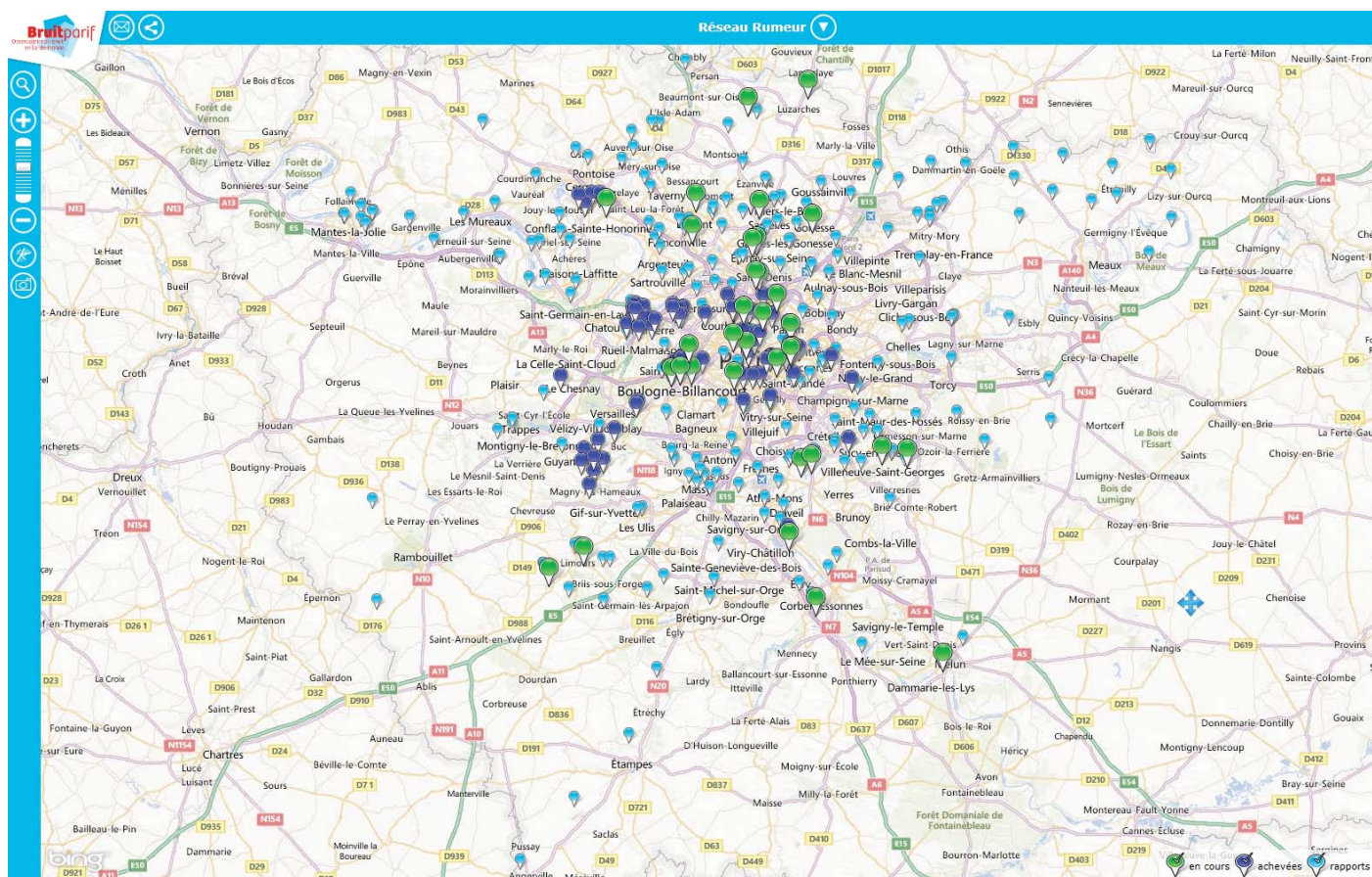
Villeneuve-le-Roi (94), cité Georges Brassens
Sonobox + Rion NA37



Paris 14e (75), square du serment de Koufra. Station Oper@Ex



Sèvres (92), Brimborion Sonopode + Rion NA37



Interface de consultation des données du réseau Rumeur
<http://rumeur.bruitparif.fr/>



Conflans-St-Honorine (78)
 Sonopode + Rion NA37



Villetaneuse (93), collège Lucie Aubrac
 Station Oper@RF

Résultats de la campagne de mesure autour de l'aérodrome de Toussus-le-Noble

Bruitparif a publié en mars 2012 les résultats d'analyse de sa campagne de mesure du bruit autour de l'aérodrome de Toussus-le-Noble, aérodrome qui comptabilise un trafic de l'ordre de 102 000 mouvements par an (source : ADP - 2010).

Les résultats ont été présentés le 12 mars 2012 aux représentants des différents collèges (associations de défense des riverains, collectivités territoriales, associations des usagers de l'aérodrome, ADP, DGAC, Préfecture...) qui constituent le comité de suivi de la charte de l'environnement de l'aérodrome de Toussus-le-Noble et qui avaient été associés en

amont à l'étude, notamment lors de la phase de sélection des sites de mesure.

Cette campagne de mesure aura permis de dresser un état des lieux objectif de l'environnement sonore autour de l'aérodrome de Toussus-le-Noble. Bien que la valeur limite réglementaire de 55 dB(A) pour l'indicateur Lden ne soit dépassée sur aucun des 9 sites qui ont été documentés, les facteurs de gêne pour les riverains sont bien présents en raison du nombre et du caractère répétitif des événements sonores liés au trafic des avions qui surviennent notamment les journées de week-end.



Analyse des mesures réalisées dans le cadre de l'étude pilote de DEBATS

Bruitparif est partenaire du programme de recherche épidémiologique appelé DEBATS (Discussion sur les Effets du Bruit des Avions Touchant la Santé) lancé par la Direction générale de la Santé et l'ACNUSA et qui est coordonné par l'IFSTTAR (Institut Français des Sciences et Technologies des Transports, de l'Aménagement et des Réseaux).

davantage corrélés avec les indicateurs acoustiques de type événementiel (par exemple NA) que de type énergétique.

Les travaux se poursuivront en 2013/2014 avec la réalisation et l'exploitation de mesures acoustiques chez 100 sujets dans le cadre de l'étude complète.

A ce titre, Bruitparif a élaboré le protocole pour la réalisation des mesures acoustiques et a eu l'occasion de le tester dans le cadre de l'étude pilote auprès de 12 riverains de l'aéroport Paris-CDG. Ces riverains ont porté un actimètre durant 7 nuits et ont été amenés à compléter un agenda du sommeil afin de disposer d'indicateurs d'évaluation de la qualité de leur sommeil. Simultanément, leur exposition sonore, notamment au bruit des avions, a été suivie à l'aide d'un dispositif de mesure mis en place par Bruitparif.

Au cours de l'année 2012, Bruitparif a pu traiter les données recueillies, produire un certain nombre d'indicateurs acoustiques (de type énergétique ou événementiel) et analyser les matrices de corrélation entre ces indicateurs et les indicateurs de qualité du sommeil produits par le Centre du Sommeil de l'Hôtel Dieu. Il est ressorti de ces premières analyses que les indicateurs de qualité du sommeil semblent



Bilan de l'expérimentation relative à la mise en place de mesures de bruit rue Jean-Pierre Timbaud, Paris XIème

Depuis l'interdiction de fumer dans les lieux publics, les tensions se sont accentuées entre exploitants de bars, de lieux musicaux et riverains sur le thème des nuisances sonores. Dans Paris, les maires d'arrondissements et les acteurs publics sont fortement sollicités pour résoudre les conflits d'usage de l'espace public entre acteurs de la vie culturelle, clients des établissements et habitants des quartiers et pour tenter d'apporter des solutions permettant de répondre aux attentes de tous les acteurs concernés.

Dans ce contexte, Bruitparif a proposé l'expérimentation de dispositifs de mesure du bruit afin de mettre à la disposition des différents acteurs des données objectives de caractérisation des niveaux sonores et engager un travail en commun de réflexion sur les solutions et la définition d'objectifs pour améliorer la situation.

Soutenue par la Ville de Paris dans le cadre du projet européen Life+ Harmonica piloté par Bruitparif, une expérimentation pilote a été menée au sein de la rue Jean-Pierre Timbaud dans le XIème arrondissement sur une période de 6 mois entre début mai et fin octobre 2012.

Le dispositif de mesures a reposé sur l'installation de 5 stations autonomes en énergie : 4 stations en situations d'exposition directe aux nuisances sonores générées au droit d'établissements ayant accepté de participer à l'expérimentation et 1 station au milieu de la rue pour documenter l'ambiance sonore moyenne.

L'exploitation des données a permis d'avoir une bonne compréhension des variations des niveaux de bruit au cours de la journée en fonction des types de jours et de disposer d'éléments objectifs pour caractériser la hausse de bruit générée par la fréquentation des établissements. Ainsi, plusieurs constatations ont pu être établies :

- Les niveaux sonores sont compris dans la fourchette des niveaux observés sur Paris et témoignent d'une situation d'exposition au bruit moins critique que dans les situations fortement impactées par les infrastructures de transport mais avec des niveaux notamment

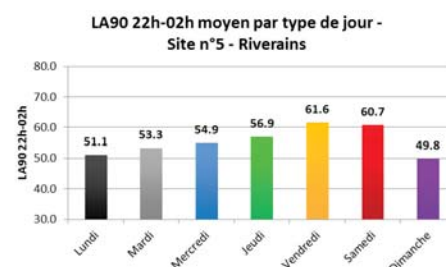
nocturnes nettement plus élevés que dans les endroits plus calmes de Paris.

- L'analyse des variations des niveaux mesurés en fonction des heures et des types de jour a permis de mettre en évidence une élévation significative du bruit lorsque les établissements sont ouverts et que la fréquentation y est importante. Cette élévation est particulièrement notable les nuits de vendredi et de samedi.

- L'analyse fine des variations de bruit au cours de la journée et notamment des périodes de soirée et de première moitié de la nuit a permis de montrer que les nuisances sonores générées par la fréquentation des établissements se traduisent essentiellement par une élévation du bruit de fond et une absence de temps de pause pour les riverains. L'étude a notamment mis en évidence que la période que l'on pourrait qualifier d'« endormissement de la rue » caractérisée par une diminution conséquente du niveau de bruit de fond débute vers 1h30-2h les nuits du dimanche au mercredi, et seulement vers 5h les nuits de vendredi et de samedi.

- L'expérimentation a été renforcée à mi-parcours pour permettre la mise au point d'un dispositif d'envoi d'alertes SMS aux gérants d'établissements lorsque le niveau sonore devant leur établissement était jugé excessif et leur donner ainsi la possibilité de demander à leur clientèle de « baisser le ton » par respect pour les riverains du quartier. Le dispositif a été bien accueilli par les gestionnaires d'établissements, mais des problèmes techniques ont été rencontrés au démarrage de sa mise en œuvre sur juillet-août, ce qui a restreint l'efficacité du dispositif.

Lors du comité de pilotage des Etats Généraux de la Nuit du 17 décembre 2012, les différentes parties prenantes ont salué la pertinence de cette expérimentation qui a permis de mettre à leur disposition des données permettant d'objectiver les nuisances sonores liées à l'activité des établissements et de permettre un dialogue plus serein, condition nécessaire à la recherche de solutions adaptées.



Premiers retours de l'expérimentation de revêtements antibruit sur le périphérique

La Ville de Paris et Bruitparif ont démarré en juin 2012 une expérimentation de revêtements acoustiques sur une portion du périphérique afin de tester la pertinence de ce type de solution et sa pérennité dans le temps tant sur le plan acoustique que sur le plan mécanique, dans un contexte de fortes contraintes liées à la charge importante des véhicules qui empruntent chaque jour le périphérique (plus de 1,2 millions de véhicules avec à certains endroits jusqu'à 270 000 véhicules par jour).

La portion du périphérique qui a été sélectionnée pour l'expérimentation est un tronçon de 200 mètres situé sur le site du Grand Projet de Renouvellement Urbain (GPRU) de la Porte de Vincennes, entre le Pont de Lagny et l'échangeur de la Porte de Vincennes.

Du 25 au 29 juin 2012, les services de la Direction de la voirie et des déplacements de Paris et de la société Colas ont appliqué sur les deux sens de circulation de ce tronçon ainsi que sur les bretelles d'accès les produits Rugosoft® et Nanosoft® (Rugosoft® sur le BP intérieur et Nanosoft® sur le BP extérieur).

Bruitparif a installé 5 stations de mesure du bruit afin d'évaluer l'efficacité acoustique de la solution. La première a été installée au niveau du terre-plein central (à proximité directe du trafic routier), les trois suivantes en façade d'immeubles riverains au niveau de la section expérimentale et la dernière a été positionnée hors du périmètre de l'expérimentation afin de servir de station « témoin ». Pour compléter le dispositif, des enregistrements audio numériques ont été réalisés en façade d'immeubles et dans un véhicule, à l'aide d'un appareil capable d'enregistrer les niveaux sonores et de les restituer tels qu'ils sont perçus par l'oreille humaine. Ceci a permis de documenter le gain obtenu en termes de sensation auditive pour les riverains comme pour les automobilistes.

Trois mois après la pose de revêtements, l'analyse des données de mesure a permis de fournir les premiers résultats suivants :

- ◆ La diminution du bruit à la source a été en moyenne de -7,5 dB(A), ce qui correspond à ce qui pourrait être obtenu par une division par 6 du volume de circula-

tion (toutes conditions égales par ailleurs).

- ◆ En façade des riverains les plus impactés, le bruit a diminué de -4,1 à -4,3 dB(A), ce qui pourrait être obtenu par une diminution du trafic de l'ordre de -70 %.

- ◆ Les niveaux d'exposition restent néanmoins pour la plupart au-dessus des valeurs limites, notamment la nuit.

- ◆ Lorsqu'on analyse la répartition fréquentielle des gains obtenus, on s'aperçoit que les diminutions ont été les plus importantes (elles peuvent atteindre -7 dB en situation riverains) pour les fréquences comprises entre 1000 et 2000 Hz typiquement, ce qui correspond à la gamme des fréquences pour lesquelles l'oreille a la plus grande sensibilité et au domaine de la zone conversationnelle.

- ◆ La baisse des niveaux apparaît quel que soit le type de jour (jour ouvrable ou week-end) et l'heure de la journée. Les baisses les plus faibles s'observent aux périodes de congestion importante. Néanmoins, l'amélioration reste significative même dans ces conditions (de l'ordre de -5,6 dB(A) à la source et de -3 dB(A) en situation riverains), ce qui tend à montrer que les revêtements restent efficaces même lorsque les vitesses de circulation sont faibles et qu'ils pourraient même avoir une efficacité sur l'absorption des bruits de moteur.

- ◆ Par ailleurs, les diminutions les plus importantes interviennent aux heures où les niveaux de bruit sont les plus élevés, ce qui est particulièrement intéressant.

Ce premier bilan à trois mois a donc fourni des résultats très encourageants quant à l'efficacité des revêtements acoustiques pour réduire l'exposition au bruit des riverains du boulevard périphérique. Il révèle néanmoins que des actions complémentaires doivent être envisagées pour atteindre un respect des valeurs réglementaires. Il apparaît en outre nécessaire de poursuivre l'analyse et le suivi pendant plusieurs mois encore afin de vérifier que les performances acoustiques et surtout les qualités mécaniques des nouveaux revêtements résistent bien à la charge très importante de trafic du boulevard périphérique.



Station de mesure permanente située le long du boulevard périphérique près de la Porte de Vincennes

Bilan d'un an de mesure du bruit à Saint-Brice-sous-Forêt

Bruitparif a installé en septembre 2011 une station de mesure experte déployée au sein d'un sonopode® sur la commune de Saint-Brice-sous-Forêt dans le Val d'Oise (95) afin d'y documenter les niveaux de bruit générés par le trafic aérien.

La commune de Saint-Brice-sous-Forêt présente la particularité de n'être que partiellement incluse dans le Plan de Gène Sonore du fait de l'existence des deux doublets de Paris-CDG (doublet Nord et doublet Sud). Ainsi seuls les territoires situés au Nord et au Sud de la commune sont inclus dans le PGS, le reste du territoire étant considéré sous le seuil des 55 dB(A) en Lden, d'après les cartes réglementaires de bruit établies par modélisation.

A la demande des riverains, Bruitparif a donc positionné la station de mesure au centre de la commune à une distance équivalente des trajectoires empruntées par les avions qui décollent ou atterrissent par le doublet nord et par le doublet sud, afin de pouvoir apporter un diagnostic objectif établi par la mesure.

Les observations montrent que la contribution du bruit aéronef sur le site a dépassé, sur un an, la valeur de 55 dB(A) en Lden qui est considérée dans les PGS comme la valeur à partir de laquelle les riverains peuvent prétendre à bénéficier de l'aide à l'insonorisation.

Les analyses faites sur cette station ont également mis en évidence les nombres importants de survols générant plus de 62 ou 65 dB(A) par jour. Ainsi, 30 % (respecti-

vement 18 %) des jours présentent des valeurs de NA62 (resp. NA65) supérieures aux valeurs considérées par l'ACNUSA (200, resp. 100) comme des valeurs pouvant induire une gêne sérieuse pour la population survolée et méritant d'étudier l'entrée dans le dispositif d'aide à l'insonorisation.

Les résultats de mesure ont également permis d'identifier que ce secteur est davantage impacté par les nuisances sonores aéroportuaires lorsqu'il est survolé par les aéronefs en phase de décollage (correspondant à la configuration par vent d'Ouest) que lorsque les aéronefs sont en phase d'atterrissage vers Paris-CDG.

Par ailleurs, il n'a pas été noté de diminution du bruit depuis l'entrée en application des mesures de relèvement des altitudes à l'atterrissage par vent d'Est. La comparaison des indicateurs mesurés entre les périodes « Avant » et « Après » montre plutôt une augmentation qui s'explique en grande partie par une proportion de configurations Ouest observées plus importantes après le 17 novembre 2011 (date d'entrée en vigueur du relèvement des altitudes à l'approche) par rapport à la période « Avant » qui présentait davantage de configurations Est (situation relativement atypique en Île-de-France). Par ailleurs, il semblerait que les indicateurs calculés pour chaque configuration aient également augmenté, ce qui semble davantage devoir être imputé à des nombres moyens de survols d'aéronefs plus importants sur la période « Après » par rapport à la période « Avant » qu'à un effet contreproductif au niveau de Saint-Brice-sous-Forêt des mesures mises en œuvre.

D'autres mesures réalisées en 2012

◆ Stains (93) : documentation de trois sites situés à proximité d'une infrastructure de transport ferroviaire, sur une semaine en février 2012. Les données de mesure sont consultables au sein du site rumeur. Le rapport de mesure est disponible sur le site de Bruitparif.

◆ Saint-Denis (93) : documentation d'un site situé à proximité de plusieurs infrastructures de transports routiers (A1, RN1, RN186) sur une semaine en juin 2012.

Les données de mesure sont consultables au sein du site rumeur. Le rapport de mesure est disponible sur le site de Bruitparif.

◆ Fontenay-Le-Fleury (78) : documentation d'un site situé à proximité de l'aérodrome de Saint-Cyr-l'École sur deux mois de mesure, du 5 juin au 7 août 2012. Les données de mesure sont consultables au sein du site rumeur. Le traitement et l'analyse était en cours fin 2012, le rapport de mesure sera publié début 2013.



Sonopode installé à Saint-Brice-sous-Forêt



Installation de la station de Fontenay-Le-Fleury

◆ Cachan (94) : documentation d'un site situé à proximité de l'autoroute A6 sur 9 semaines de mesure, du 17 octobre au 19 décembre 2012. Les données de mesure sont consultables au sein du site rumeur. Le traitement des données sera réalisé début 2013 par une publication au cours du premier trimestre.

◆ Rueil-Malmaison (92) : documentation itinérante de 4 sites situés à proximité d'infrastructures routières. 4 mesures de 8 semaines ont été réalisées sur l'ensemble de l'année 2012. Les données de mesure sont consultables au sein du site « Rumeur ».

◆ Avenue de Clichy à Paris : documentation de trois sites avant le début des travaux d'aménagement de l'avenue comprenant notamment son passage à 30 km/h de vitesse limite (6 semaines de mesure, du 11 mai au 27 juin 2012). Ce site fera l'objet d'une nouvelle documentation à la fin des travaux (septembre-octobre 2013) puis deux ans après les mesures de l'état initial (mai-juin 2014). Un rapport sera alors établi pour mettre en évidence l'impact acoustique du réaménage-

ment de l'axe. Les données de mesure sont consultables au sein du site rumeur.

◆ Voies sur Berges à Paris : documentation de trois sites situés à proximité des voies sur berges avant leur aménagement (une semaine de mesure pour chaque site, mesures successivement réalisées entre le 9 novembre et le 13 décembre 2012). Ces trois sites (voies sur berge rive gauche au niveau du parking Vinci, quai des Grands Augustins et port des Champs Elysées) feront l'objet d'une deuxième série de mesure une fois les réaménagements des voies sur berge effectués, afin de documenter l'évolution de l'environnement sonore et la modification du paysage sonore induites. Les données de mesure sont consultables au sein du site « Rumeur ».

◆ Dans le cadre du travail préalable au déploiement de stations de mesure permanentes complémentaires destinées à documenter l'impact du bruit des aéronefs sur un territoire pilote du Val d'Oise (CAVAM, CA Val et Forêt et Enghien), des mesures acoustiques de quelques jours ont eu lieu sur certains sites afin de tester leur pertinence.



Station de mesure à Cachan

Développement d'une méthode opérationnelle d'identification des zones en situation de multi-exposition sonore

En 2010, la Direction générale de la prévention des risques (DGPR) a confié au Laboratoire Régional des Ponts et Chaussées (LRPC) de Strasbourg le pilotage d'une étude concernant la multi-exposition due au bruit des transports. Le but de l'étude est d'appliquer et d'évaluer une méthode d'identification de zones multi-exposées sur des sites réels, puis de proposer des solutions de résorption le cas échéant. Le LRPC de Strasbourg a constitué une équipe de travail pluridisciplinaire intégrant Bruitparif et le CETE de Lyon, Acoucity, l'ENTPE et l'IFSTTAR. Le travail sur ce sujet s'est intensifié en 2012. L'étude prévoit plusieurs étapes.

L'étape de sélection des sites d'étude sur le territoire national, basée sur l'exploitation SIG des cartes stratégiques du bruit dans l'environnement, a été finalisée en 2012. 4 cas de multi-exposition étaient à considérer : route/fer, route/aérien, fer/aérien et route/fer/aérien. Bruitparif a réalisé le travail d'analyse sous SIG pour le territoire francilien. 8 sites ont été retenus, dont 5 en Île-de-France intégrant systématiquement le bruit des aéronefs :

- Paray-Vieille-Poste (91) / Athis-Mons (91) (route/aérien).

- Saint-Brice-sous-Forêt (95) (route/aérien).
- Goussainville (95) (fer/aérien).
- Villeneuve-le-Roi (94) (fer/aérien).
- Villeneuve-Saint-Georges (94) (route/fer/aérien).
- Caluire (69) (route/fer).
- Lyon 6 (69) (route/fer).
- Bourg-lès-Valence (26) (route/fer).

Un indicateur de multi-exposition construit à partir de l'extrapolation des travaux de Miedema sur la gêne due au bruit des transports en situation de mono-exposition est testé dans le cadre de cette étude. Cet indicateur a été cartographié à l'échelle du bâtiment sur les 8 sites étudiés à partir des cartes de bruit dans l'environnement. Bruitparif a assuré cette tâche pour les sites franciliens.

Une enquête portant sur 1000 riverains des sites étudiés a été réalisée par IPSOS fin 2012. Le questionnaire a été construit principalement par l'IFSTTAR, l'ENTPE et Acoucity avec l'appui technique d'IPSOS. Le principal objectif de l'enquête est d'évaluer la pertinence de l'indicateur de multi-exposition pour retranscrire le ressenti des riverains. Les autres questions sont destinées



Situation multi-exposition à Villeneuve-St-Georges

à nourrir les travaux de recherche à venir sur la thématique de la multi-exposition au bruit des transports. Des mesures acoustiques in situ complètent l'étude. Bruitparif est chargé de la réalisation de ces

mesures sur les 5 sites d'étude franciliens. Le travail de Bruitparif sur cette étude (exploitation SIG, mesures acoustiques et analyses statistiques) se poursuivra en 2013.

Etude des croisements entre caractéristiques socio-économiques des populations et données environnementales au sein des zones d'études SURVOL

L'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France (ARS IdF) a confié à Bruitparif la réalisation d'un Système d'Information Géographique dédié au projet SURVOL dans l'objectif d'analyser les relations entre inégalités sociales et expositions au bruit et à la pollution atmosphérique autour des grandes plateformes aéroportuaires franciliennes et d'en suivre les évolutions au cours du temps.

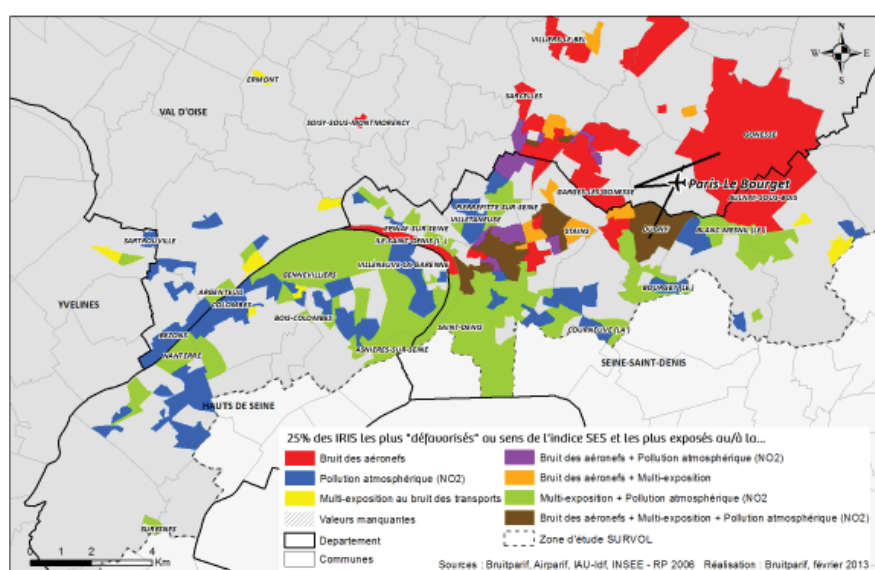
Le SIG a été réalisé en 2012 en intégrant les données socio-économiques acquises auprès de l'INSEE, les données issues des cartographies de bruit consolidées par Bruitparif et les données de qualité de l'air mises à disposition par Airparif, partenaire de l'étude.

Une fois le SIG mis en place, Bruitparif a été chargé de conduire une étude visant à croiser les données socio-économiques avec les données environnementales relatives au bruit et à la pollution atmosphérique afin de pouvoir apporter des premiers éléments de caractérisation quant aux potentielles inégalités sociales d'exposition au bruit et/ou à la pollution atmosphérique au sein des zones d'étude SURVOL.

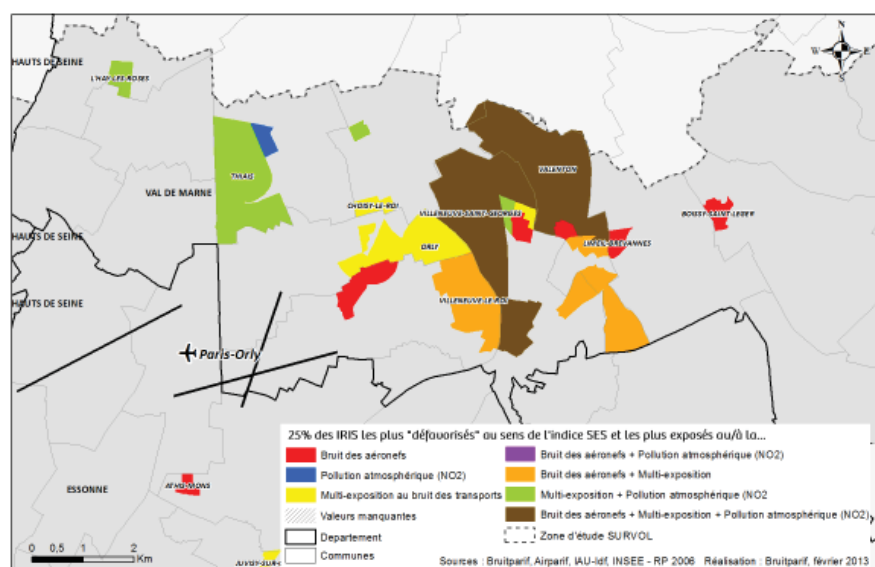
Le travail a porté tout d'abord sur la sélection d'indicateurs de défaveur sociale et d'indicateurs d'exposition au bruit et à la pollution atmosphérique qui puissent être calculés sur l'ensemble des zones d'étude et à la résolution de l'IRIS, unité géographique la plus fine pour laquelle les données complètes du recensement sont disponibles.

Les analyses statistiques réalisées ont ensuite mis en évidence des relations non imputables au hasard entre la défaveur sociale et l'exposition aux pollutions sonores et atmosphériques au sein des zones d'études. L'étude a mis en lumière les secteurs qui présentent un cumul de fortes inégalités sociales et environnementales.

Dévalorisation sociale et surexposition aux pollutions par iris.
Zone d'étude «Nord»



Zone d'étude «Sud»



Face au retard important dans la réalisation et la publication des cartes stratégiques de bruit et des plans d'action en application de la directive européenne 2002/49/CE, la France se trouve désormais dans une situation de précontentieux avec la Commission européenne. Dans ce contexte, Bruitparif a renforcé son assistance et son accompagnement auprès des collectivités territoriales concernées en Île-de-France.

Démarrage du projet de cartographie régionale

Sur la base du constat établi quant aux limites et aux faiblesses de la première cartographie du bruit réalisée en application de la directive européenne, Bruitparif a proposé de mettre en place un projet de cartographie régionale afin de disposer d'un référentiel sonore réalisé de manière cohérente sur l'ensemble du territoire, outil indispensable à l'enrichissement de la connaissance de l'environnement sonore en Île-de-France et à l'élaboration de politiques publiques adaptées, et outil qui puisse être reconnu et partagé par l'ensemble des acteurs franciliens impliqués dans la lutte contre le bruit. Ce projet permettra en outre de faciliter l'application et le respect des exigences de la directive européenne pour les années à venir.

Organisation du projet

La mise en œuvre du projet a nécessité la création de plusieurs groupes de travail entre la fin de l'année 2011 et le début 2012 afin de définir le cadre commun à tous les acteurs du projet :

- ◆ un groupe de travail sur la gouvernance, la communication et l'information,
- ◆ un groupe de travail sur le cahier des charges techniques,
- ◆ cinq groupes de travail spécifiques sur les données nécessaires au projet.

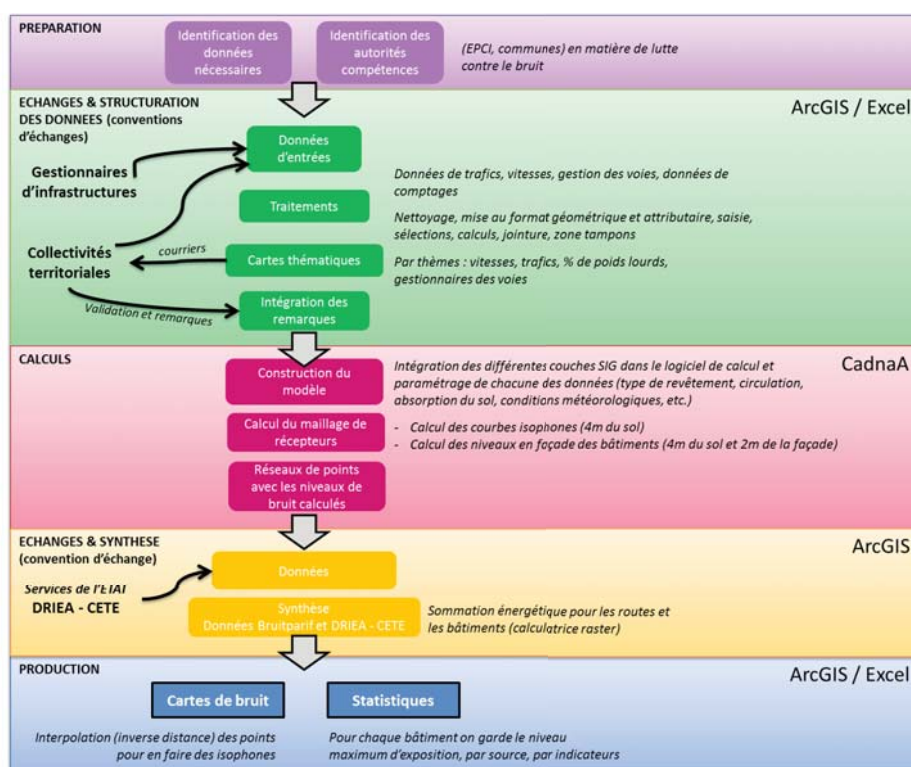
Ces groupes de travail ont permis de nourrir une proposition de « charte d'élaboration de la cartographie régionale du bruit en Île-de-France » qui a été approuvée par les membres du comité de pilotage lors de l'assemblée générale du 12 avril 2012. Cette charte a pour objectif de définir les modalités partagées de réalisation de la cartographie régionale du bruit entre les acteurs impliqués dans le projet.

Avancement du projet

Compte-tenu du retard concernant la première échéance de la directive européenne 2002/49/CE, la réalisation de la cartographie régionale a

débuté par la partie de l'Essonne incluse dans l'agglomération parisienne.

Dès le début de l'année, Bruitparif a commencé à rassembler les données nécessaires pour l'élaboration des cartes de bruit (données sur les trafics routiers, vitesses des véhicules, zones 30, zones interdites aux poids lourds, zones pa-uées, revêtements phoniques, écrans anti bruit, établissements sensibles...). Sur la base de ces données, Bruitparif a élaboré des cartes thématiques qui ont été envoyées aux communes mi-mars pour recueillir leurs remarques et compléments.



Après une phase de test sur les différents logiciels de calcul acoustique existants visant à définir le logiciel le plus adapté au projet, l'intégralité des données d'entrées traitées et validées a été intégrée dans un modèle de calcul acoustique. Les premiers résultats de la modélisation du bruit du réseau routier comptant moins de 3 millions de véhicules par an (cartes de bruit et statistiques d'exposition de la population) ont

été obtenus fin décembre 2012. La fusion de ces cartes avec celles concernant le bruit des grandes infrastructures routières produites par le Conseil Général de l'Essonne en 2008 permettra de produire les cartes sur l'ensemble du réseau et de les présenter pour validation lors d'un comité technique, au cours du premier trimestre 2013.

En parallèle, la synthèse des données déjà disponibles sur le département du Val-de-Marne a débuté en avril 2012, et des cartes thématiques ont été envoyées pour

validation aux communes concernées mi-juin 2012. Les derniers retours des collectivités ont été intégrés en décembre 2012. La construction du modèle acoustique et le lancement des calculs sont prévus pour le premier semestre de l'année 2013.

Afin d'initier la réalisation des cartes de bruit sur le reste du territoire francilien, Bruitparif a également lancé la recherche des données disponibles sur d'autres départements de l'Île-de-France pendant le second semestre 2012.



Essonne (91), carte de bruit routier indicateur Lden

Accompagnement des collectivités territoriales pour l'élaboration des PPBE dans le cadre de la directive européenne

Pour faire suite aux cartes stratégiques de bruit, la directive européenne 2002/49/CE demande aux autorités compétentes de réaliser des plans de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE).

Bruitparif a renforcé en 2012 son assistance et son accompagnement auprès des collectivités territoriales concernées. Cet accompagnement s'est traduit de diverses manières :

Création d'outils afin de faciliter l'élaboration des PPBE

Ces outils sont disponibles en téléchargement sur l'espace « forum des acteurs » du site internet de Bruitparif, sous réserve d'inscription (<http://forum-des-acteurs.bruitparif.fr/espace-de-travail/ppbe-accompagnement-renforce>).

Ces outils sont les suivants :

- ♦ une trame de rédaction et des documents annexes pour permettre aux collectivités d'élaborer leur PPBE,
- ♦ un outil SIG de cartographie experte permettant aux collectivités de hiérarchiser leurs zones à enjeux et de localiser leurs potentielles zones calmes,
- ♦ des fiches pour connaître les actions possibles pour réduire ou prévenir le bruit.

Pour aller plus loin lorsque les enjeux sont identifiés, Bruitparif a débuté en 2012 la

réalisation d'un ensemble de fiches avec des éléments concrets pour étudier l'opportunité de mettre en place certains types d'actions sur un territoire donné. Les travaux ont notamment porté sur la rédaction des fiches relatives à la « Lutte contre le bruit routier » et à la « Prise en compte du bruit dans l'urbanisme ». L'intégralité de ces fiches sera mise à disposition des adhérents de Bruitparif au sein d'un classeur au cours de l'année 2013. Les premières fiches relatives à la lutte contre le bruit routier « Actions sur les vitesses » et « Actions sur les revêtements » sont accessibles sur le site internet de Bruitparif depuis fin 2012.

Accompagnement de 108 collectivités

Bruitparif a porté conseil ou information à 108 collectivités dans le cadre de l'élaboration de leur PPBE : simples réponses d'ordre réglementaire ou méthodologique pour certaines collectivités, relectures de cahiers des charges ou participations aux groupes de travail mis en place par certaines des collectivités adhérentes.

Animation de 4 journées de formation d'aide à l'élaboration des Plans de Prévention du Bruit dans l'Environnement

Afin d'accompagner les collectivités d'Île-de-France dans la prise en main des outils à leur disposition, Bruitparif a organisé 8 sessions de formation d'une demi-journée chacun, libres et gratuites. Ces sessions ont eu lieu les 22 mars, 21 juin, 20 septembre et 13 décembre.



Fiche « Faire baisser la vitesse »

Information, conseil méthodologique et échanges de données pour 108 collectivités			
Département 75	Département 77	Département 78	Département 91
Paris	Bussy-Saint-Martin CA Brie la Francilienne CA Marne et Gondoire CA Melun Val de Seine CA Plateau de Saclay CC Marne et Chantereine Collégien Conches sur Gondoire Conseil Général du 77 Lagny-sur-Marne Lésigny Mitry-Mory Pomponne SAN Sénart SAN Val Maubuée Servon Villeparisis	CA Saint Quentin en Yvelines Chambourcy Coignières Conflans Sainte Honorine Elancourt Guyancourt Issou La Verrière Le Chesnay Le Mesnil Saint Denis Le Port Marly Les Mureaux Limay Maisons Laffitte Mareil-Marly Mézy-sur-Seine Montesson Montigny-le Bretonneux Poissy Saint Germain en Laye Trappes Vaux-sur-Seine Vélizy-Villacoublay	CA Evry Centre Essonne CA Les Lacs d'Essonne CA Plateau de Saclay CA Portes de l'Essonne CA Seine Essonne CA Sénart Val de Seine CA Val d'Orge Corbeil Essonne Ollainville
Département 92	Département 93	Département 94	Département 95
Asnières-sur-Seine Bois-Colombes CA Cœur de Seine CA GPSO CA Hauts de Bièvre CA Mont Valérien CA Sud de Seine Clichy-la-Garenne Colombes Garches Gennevilliers Marne la Coquette Montrouge Neuilly sur Seine Puteaux Suresnes Villeneuve-la-Garenne	Blanc-Mesnil CA Est Ensemble CA Plaine commune CA Terres de France Gagny Montfermeil Neuilly-Plaisance Neuilly-sur-Marne Noisy Le Grand Tremblay-en-France	Bry-sur-Marne CA Val de Bièvre CC Charenton-le-Pont-Saint-Maurice CC Plateau Briard Champigny-sur-Marne Chevilly-Larue CG du Val-de-Marne Fontenay-sous-Bois Ivry-sur-Seine Joinville-le-Pont Le Perreux-sur-Marne Maisons-Alfort Marolles-en-Brie Nogent sur Marne Orly Périgny-sur-Yerres Saint-Maur Valenton Villeneuve-Saint-Georges Villiers sur Marne Vincennes Vitry-sur-Seine	CA Argenteuil Bezons CA du Parisis CA Vallée de l'Oise et des Impressionnistes CA Vallée de Montmorency Ecouen Enghien-les-Bains Sannois Taverny Villiers-Adam



Formation PPBE
dans les locaux de Bruitparif

Bilan fin 2012 de la publication des PPBE

A la fin 2012, seuls 4 PPBE avaient été publiés par les autorités compétentes de l'agglomération parisienne, ceux de Clichy-sous-Bois, Pantin, du SAN Sénart et de la CA GPSO.

Néanmoins, une quarantaine de collectivités travaillent activement à la réalisation de leur plan :

- ◆ la ville de Paris (75),
- ◆ dans les Hauts-de-Seine (92) : CA Cœur de Seine, CA Hauts-de-Bièvre, CA Mont Valérien, CA Sud de Seine, Clichy-la-Garenne, Colombes, Montrouge,
- ◆ en Seine-Saint-Denis (93) : CA Plaine Commune, Montfermeil,
- ◆ dans le Val de Marne (94) : CA Val de Bièvre, CC Charenton-le-Pont-Saint-Maurice, CC Plateau Briard, Champigny-sur-Marne, Chevilly-Larue, Fontenay-sous-Bois, lury-sur-Seine, Joinville-le-Pont, Maisons-

Alfort, Rungis, Valenton, Villeneuve-Saint-Georges, Vincennes, Vitry-sur-Seine,

- ◆ en Seine-et-Marne (77) : CA Brie La Francilienne, CA Marne-et-Chanteraine, Servon, Villeparisis, Villiers-sur-Marne,

- ◆ dans les Yvelines (78) : Saint-Germain-en-Laye, CA Saint-Quentin-en-Yvelines, Poissy.

- ◆ dans l'Essonne (91) : CA Eury-Centre-Essonne,

- ◆ dans le Val d'Oise (95) : CA Argenteuil-Begons, CA du Parisis, CC Vallée de l'Oise et des Impressionnistes, Sannois, Villiers-Adam.

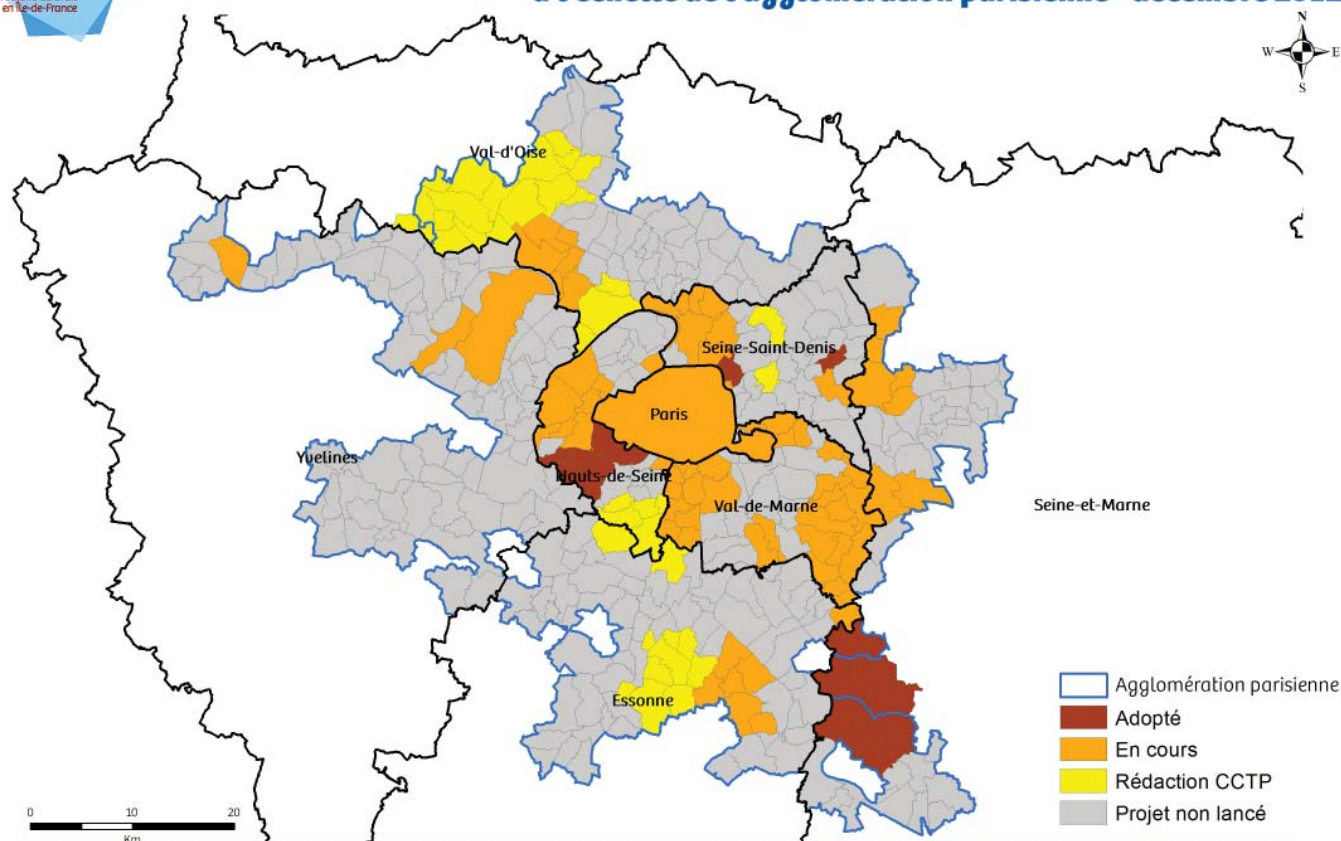
Au total, fin 2012, les collectivités qui se sont lancées dans l'élaboration de leur PPBE représentent 53 % de la population de l'agglomération parisienne et 34 % de sa superficie. La carte ci-dessous fournit l'état d'avancement de la réalisation des PPBE des collectivités au sein de l'agglomération parisienne.



Formation PPBE dans les locaux de Bruitparif



Etat d'avancement de la réalisation des PPBE à l'échelle de l'agglomération parisienne - décembre 2012



Sources : Collectivités locales - CG - DDE - DRE - DDEA - SNCF - RFF - DGAC - AdP - IAU-IdF
Réalisé par : Bruitparif, mars 2013

Accompagnement spécifique au sein du Val-de-Marne

Bruitparif a poursuivi en 2012 son programme d'actions renforcé sur le territoire du Val-de-Marne.

Les travaux se sont matérialisés par la remise au Conseil Général au cours du premier trimestre 2012 de plusieurs documents d'analyse et de synthèse relatifs à la caractérisation de l'environnement sonore du territoire du Val de Marne. Ces documents sont :

- ◆ l'atlas bruit du Val-de-Marne,
- ◆ le diagnostic acoustique complet du Val de Marne,
- ◆ le rapport d'analyse de la campagne de mesure du bruit routier,
- ◆ le diagnostic acoustique spécifique aux voiries départementales.

Ces documents ont pu être établis sur la base des travaux réalisés par Bruitparif au cours de la période 2009-2011. Ces travaux avaient porté notamment sur :

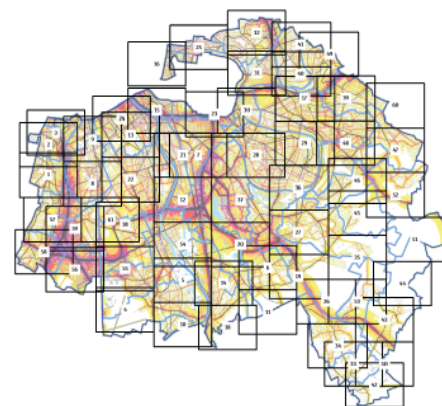
- ◆ la production, en collaboration avec les collectivités territoriales du Val de Marne, des cartes exigées réglementairement dans le cadre de la première échéance de la directive européenne 2202/CE/49 et leur diffusion et publication au sein d'une plateforme de consultations spécialement conçue par Bruitparif « www.cartesbruit94.fr » et reprise sur le site internet du Conseil régional et de Bruitparif,

- ◆ la réalisation d'un diagnostic acoustique territorialisé sur l'ensemble du territoire et pour chacune des 47 collectivités qui le compose. Chaque collectivité a reçu un atlas composé de 12 cartes permettant d'identifier plus facilement les zones potentielles de calme et celles où des actions pourraient être envisagées, notamment parce qu'elles mettent en évidence des secteurs exposés à des dépassements des valeurs-seuils, parfois pour plusieurs sources de bruit (multi-exposition). Dans ces zones, le mode d'occupation du sol a fait l'objet d'une attention particulière pour mettre en valeur les établissements sensibles au bruit (habitat, enseignement et santé) ainsi que les futurs projets d'aménagement à enjeux départementaux et nationaux (ZRU, ZUS, secteurs ANRU, OIN...). Croisé avec les données de population, le diagnostic acoustique territorialisé donne aux acteurs territoriaux une vision plus précise des actions à envisager,

qu'elles soient préventives ou curatives.

- ◆ La réalisation d'une grande campagne de mesure du bruit sur les voiries routières (près de 50 sites documentés) au sein du Val de Marne.

Par ailleurs, le département du Val-de-Marne a été retenu comme territoire pilote pour le projet de cartographie régionale. Dans ce cadre, Bruitparif a commencé en 2012 le travail de réactualisation de la cartographie val-de-marnaise du bruit, et ce, avec le souci de travailler avec une méthodologie cohérente sur l'ensemble du territoire régional, et une compatibilité avec les modélisations mises en oeuvre par les services de l'Etat sur les grandes infrastructures. Dans ce cadre, des travaux importants ont été menés en termes d'exploitation et de mise en forme des données de comptage de trafic pour les besoins du projet de cartographie ainsi que le recueil des autres informations disponibles auprès des collectivités locales.



Atlas du bruit routier du Val-de-Marne (indicateur Lden)



Créteil (94), estimation du trafic routier

Bruitparif a également mené un travail de qualification du patrimoine départemental sur le plan de son exposition au bruit par croisement sous SIG des bâtiments départementaux avec les niveaux de bruit auxquels ils sont exposés.

Enfin l'équipe de Bruitparif a eu l'occasion d'animer deux demi-journées de formation de l'équipe du « bus santé » du Val de Marne en vue de la diffusion des messages de sensibilisation à l'environnement sonore et de prévention des risques auditifs auprès des jeunes val-de-marnais.

Colloque à dimension européenne

Organisation d'un événement européen relatif aux bonnes pratiques européennes en matière de gestion du bruit dans l'environnement

Bruitparif, en partenariat avec le Conseil régional d'Île-de-France et la Mairie de Paris, a organisé un événement européen sur deux journées les 29 et 30 novembre 2012 pour échanger entre agglomérations européennes sur les bonnes pratiques en matière de gestion du bruit dans l'environnement.

La journée du 29 novembre s'est tenue dans l'hémicycle du conseil régional et avait comme thème : « Prévenir et gérer le bruit dans la ville : les bonnes pratiques des grandes agglomérations européennes ». Les échanges ont porté sur les thématiques suivantes : bilan de l'application de la directive européenne et perspectives d'évolution, présentation des politiques de lutte contre le bruit au sein des grandes villes européennes, tables rondes sur les bonnes pratiques et sur l'identification et la gestion des zones calmes.

Le lendemain matin, 30 novembre 2012, a été consacré à une session de présentation des actions de gestion du trafic et d'aménagement de la voirie menées par la Ville de Paris avec un focus particulier sur la question du bruit du boulevard périphérique qui a donné lieu à une visite sur site.

Les documents et compte rendus de ces deux journées d'échanges et de débats sont téléchargeables sur le site internet de Bruitparif : <http://www.bruitparif.fr/node/851>

Ce colloque a réuni de l'ordre de 130 participants.



Colloque du 29 novembre 2012
Mme Hélène Gassin,
Vice-Présidente du Conseil
Régional d'Île-de-France



30 novembre 2012
Présentation des actions
de gestion du trafic et
d'aménagement de la voirie
menées par la Ville de Paris



Visite sur site à la Porte de
Vincennes

Projet européen HARMONICA

Le projet Life+ HARMONICA (HARMONised Noise Information for Citizens and Authorities) d'une durée de trois ans (octobre 2011 à octobre 2014) doit permettre de renforcer l'appropriation de la question de l'environnement sonore par le grand public et les autorités pour accroître l'efficacité des politiques de réduction du bruit dans l'environnement au niveau national et européen :

- ◆ en facilitant l'accès aux informations sur l'environnement sonore et les actions possibles,
- ◆ en rendant cette information compréhensible,
- ◆ en harmonisant les méthodes et les moyens de comparer les différents territoires et d'évaluer les actions visant à réduire le bruit.

Cela passe notamment par la construction d'un indice de bruit grand public, innovant et facile à appréhender dont les résultats au niveau des stations de mesure des agglomérations européennes pourront être diffusés à travers un portail internet de manière à améliorer l'accès à l'information et la compréhension du grand public et des autorités.

Le projet associe les compétences de Bruitparif et d'Acoucité, observatoire de l'environnement sonore sur le territoire du Grand Lyon. Bruitparif est le pilote du projet. Le projet bénéficie également du soutien au niveau européen du groupe de travail sur le bruit (WGN) du réseau Eurocities.

Le projet Harmonica a fortement mobilisé l'équipe de Bruitparif au cours de l'année 2012. Les principales réalisations peuvent se décliner selon 4 axes : la mise en place des outils de communication et les premières opérations de dissémination du projet, la réalisation et l'analyse des actions de la phase préparatoire, le démarrage des campagnes de mesure acoustiques pour évaluer des solutions mises en œuvre pour lutter contre le bruit et le lancement de l'action phare du projet qui concerne l'élaboration et l'évaluation des propositions pour un indice de bruit grand public.

Outils de communication et de dissémination du projet

Le site web www.harmonica-project.eu a été ouvert en mars 2012. Il comporte une version en anglais et en français. Les conte-

nus sont régulièrement actualisés afin de mettre à disposition du public les informations sur l'avancement du projet et les principaux résultats. Des kakemonos ont également été réalisés afin de présenter le projet.

Le premier *Workshop* (atelier) du projet a été organisé le 3 juillet pour présenter les premiers résultats obtenus concernant la phase préparatoire et la méthodologie d'élaboration et de test des indices. La réunion a réuni 25 participants parmi les représentants des services de l'Etat CETE et CERTU, des villes de Paris, Lyon, de l'agglomération de Lille métropole, de la Communauté d'Agglomération Grand Paris Seine Ouest, des associations de riverains, de l'IBGE (Bruxelles) et d'Aéroport de Paris. A cette occasion, une conférence de presse a été organisée qui a donné lieu à de nombreuses reprises.

Le 28 novembre, Bruitparif a accueilli la réunion du WGN d'Eurocities dans ses locaux. 20 représentants de villes européennes (Milan, Florence, Rotterdam, Anvers, Bilbao, Barcelone...) ont assisté à la présentation des premiers résultats du projet.

Actions de la phase préparatoire

Dans le cadre des actions préparatoires, un travail d'enquête a été mené auprès d'une quinzaine de gestionnaires de réseaux de surveillance du bruit identifiés en Europe : l'IBGE en Belgique, DCMR Rotterdam, l'aéroport de Schipol, OSS, Sansornet et Municipaux aux Pays-Bas, Madrid en Espagne,



Gdansk en Pologne, Dublin en Irlande, Lille métropole, l'agence de l'environnement de Toscane, le Grand Lyon et Acoucity, Bruitparif ainsi qu'Aéroport de Paris. Des fiches par réseau destinées à être publiées sur le portail internet noiseineu.eu ont été réalisées. Ce travail a permis d'avoir une meilleure connaissance des détails de fonctionnement technique des autres réseaux de mesure et des objectifs de surveillance ainsi que d'établir des contacts avec les différents gestionnaires de réseaux. L'ensemble des réseaux existants à l'exception de celui de Dublin sont capables de produire de la données au pas de temps d'1 seconde : LAeq(1s). L'analyse des réseaux existants a permis également de se focaliser sur un enjeu important relatif à la diversité des positionnements des stations sur le terrain. Une proposition de classement des stations suivant une typologie simple a été proposée afin de rendre possible la représentation des résultats des différentes stations sur une même interface de visualisation. Cette proposition sera mise en œuvre par les deux bénéficiaires lors de la phase de démonstration du projet avec la publication commune des résultats de mesure des stations qui composent les réseaux en Île-de-France et sur le Grand Lyon.



En complément du questionnaire technique, un questionnaire simplifié a été élaboré avec le concours du groupe de travail WGN de EURO CITIES à destination des responsables des collectivités européennes membres du réseau EURO CITIES qui fédère plus de 140 villes de 30 pays européens différents. Le questionnaire portait sur la pertinence d'un nouvel indice de bruit ainsi que de son utilisation partagée. Sur le nombre relativement restreint de réponses obtenues (15 villes), les résultats se sont avérés très encourageants. Les villes suivantes ont répondu au questionnaire : Riga, Anvers, Chemnitz, Helsinki, Zagreb, Malmö, Nice, Utrecht, Dublin, Zurich, Frankfurt, Espoo, Greater London Authority, Wien, Stockholm. 11 de ces villes se sont déclarées prêtes à participer au réseau d'échanges sur les réseaux de mesure du bruit et sont intéressés par la mise en œuvre de l'indice. En revanche le principe de la plate-forme commune n'a pas reçu une adhésion immé-

diante de la part des répondants, sans pour autant avoir une opposition significative. La phase de démonstration du projet en Île-de-France et sur le Grand Lyon est attendue pour évaluer la pertinence de leurs participations à ce nouvel outil d'information.

En parallèle de ce travail sur les réseaux de mesure du bruit existants, une campagne d'enquête auprès du grand public sur l'état des connaissances sur le bruit dans l'environnement a été menée auprès des habitants d'Île-de-France et de l'agglomération du Grand Lyon. Cette première campagne sera complétée par une seconde campagne en 2014 une fois que les outils développés dans le projet seront rendus publics. L'enquête a été effectuée par téléphone auprès d'un total de 800 personnes (moitié en Île-de-France et moitié sur le Grand Lyon). Il n'apparaît pas de différences significatives entre les deux territoires urbains enquêtés. Le bruit routier ressort comme la principale nuisance sonore pour environ un tiers des habitants. Le bruit aérien est deux fois plus perçu en région parisienne que sur le Grand Lyon. Les connaissances des répondants en acoustique et en réglementation sur le bruit sont très parcellaires. Une information sur l'exposition au bruit basée sur un indice tenant compte des émergences offrirait une bonne complémentarité à ceux basés sur une moyenne énergétique. Un quart de la population souhaite que l'information sur le bruit soit diffusée par des associations spécialisées ou par les collectivités locales. Les trois quarts des répondants ne sont pas opposés à des actions visant à mettre en place des restrictions de circulation, des changements d'habitudes de déplacements.

Campagnes de mesures (avant/après intervention pour réduire le bruit)

Au cours de l'année 2012, les campagnes de mesures acoustiques ont également commencé pour suivre l'impact des interventions menées par les autorités locales et les pouvoirs publics pour réduire le bruit. Ces interventions vont être valorisées au moyen d'une base d'information multimedia accessible au grand public à partir de fin 2013 sur le portail internet support du projet www.noiseineu.eu. Les actions qui font l'objet de mesures acoustiques pour être évaluées dans le cadre du projet sont :

- ◆ l'expérimentation du changement de revêtement acoustique sur une section du bd périphérique,
- ◆ le renouvellement du revêtement de



Station de mesure
Avenue de Clichy, Paris (75)

chaussée sur une portion de l'A6 au niveau de la commune de Villabé,

◆ la requalification urbaine de plusieurs axes de trafic routier :

- l'avenue de Clichy dans Paris qui est une voie à fort trafic parisien (passage en zone 30 et nouveaux aménagements),
- un axe routier du Grand Lyon (requalification urbaine de voirie),
- la modification d'une voie à fort trafic à Pierrefitte-sur-Seine (ex-RN1) qui a fait l'objet d'un réaménagement pour permettre l'arrivée du tramway,
- l'expérimentation d'un nouveau système de régulation des feux sur une ex-nationale à Pantin (ex-RN2),
- le réaménagement des voies sur berges à Paris.

◆ le relèvement des altitudes à l'atterrissage suite au relèvement du point d'interception de l'ILS à l'ouest de l'aéroport de Paris-CDG.

Élaboration et évaluation des nouvelles propositions d'indices

A partir du deuxième trimestre de l'année a été engagé le travail qui se trouve au cœur du projet, et qui consiste à élaborer des propositions d'indices grand public et à les évaluer.

La première étape a consisté à mener une analyse statistique de type ACP (Analyse en Composantes Principales) sur un panel de sites déjà documentés et représentatifs (plus de 30 000 éléments) pour sélectionner les variables les plus pertinentes pour composer un indice sur le bruit à partir du LAeq(1s). 4 propositions d'indices ont ensuite été proposées par les équipes en tenant compte de ces résultats.

Pour réaliser l'évaluation des 4 propositions d'indices, 8 sites ont été sélectionnés de manière à disposer de différents contextes d'environnement sonore : 2 sites en zone rurale ou périurbaine avec un bruit de fond faible et une source de bruit des transports prédominante ou émergente, 3 sites en zone urbaine dense avec un bruit de fond déjà important et une source de bruit des transports prédominante ou émergente, 1 site en situation de multi-exposition à plusieurs sources de bruit lié aux transports, 1 site en zone calme en milieu urbain : bruit de fond faible et pas de source de bruit liée aux transports prépondérante, 1 site en milieu urbain avec activité routière et activités de loisirs. Les sites d'étude ont été

choisis parmi ceux faisant l'objet d'une mesure acoustique continue, afin de disposer de grandes séries temporelles de données acoustiques. Pour chacun de ces 8 sites, des enregistrements audio-conformes ont été réalisés sur des périodes représentatives des contextes d'exposition au bruit afin de disposer d'échantillons sonores pour la phase d'enquête en laboratoire. Pour remplir cette mission, Bruitparif s'est doté d'un matériel d'enregistrement et de restitution audio-conforme qui permet d'enregistrer le son au moyen d'un casque binaural et de mesurer en simultané les paramètres physiques. Les 8 sites choisis disposent ainsi chacun d'un enregistrement audio compris entre 2 min et 3 min 30 permettant une restitution audio-conforme.

Deux types d'enquêtes ont ensuite été mises en œuvre afin de tester de manière complémentaire les propositions d'indice auprès du grand public et des autorités : des enquêtes sur le terrain auprès des habitants et des enquêtes en condition laboratoire.

L'enquête terrain a consisté à mener des entretiens individuels auprès d'un échantillon de 30 riverains (à leur domicile) ou d'usagers (sur le domaine public) autour de chacun des 8 sites sélectionnés, soit 240 personnes.

Dans un premier temps, la personne enquêtée a été amenée à évaluer la bruyance perçue à son domicile / sur le lieu public, puis à faire part de sa gêne due au bruit. Dans un second temps, les 4 propositions d'indice lui ont été présentées à l'aide de leur fiche explicative, dans un ordre aléatoire.

L'enquête en «laboratoire» a été réalisée auprès de 3 groupes de 40 personnes environ (experts, acteurs associatifs ou élus, gestionnaires de transport ou services des collectivités), soit 120 personnes. Au cours de ces enquêtes, la personne a été amenée à évaluer la bruyance et la gêne pour 4 sites présentés au moyen des enregistrements sonores et tirés de manière aléatoire.

Au cours du premier semestre 2013, les enquêtes seront analysées et les résultats seront utilisés pour sélectionner l'indice qui sera retenu parmi les 4 proposés. L'année 2013 verra également la construction des outils d'information : bases de données des actions, plateforme de diffusion à l'échelle européenne de l'indice et portail européen www.noiseineu.com.

Recherche de volontaires pour répondre à un questionnaire sur l'environnement sonore (10 min à votre domicile)

Bruitparif
L'association Bruitparif (Observatoire du bruit en Ile-de-France) sollicite des volontaires dans le cadre du projet de recherche européen Life Harmonica. Ce projet vise à renforcer l'information du public et des collectivités sur le bruit dans l'environnement.

Life-Harmonica
Dans les jours à venir, des agents de Bruitparif en charge de l'enquête (voir les photos ci-dessous) se présenteront à votre domicile pour vous proposer de répondre à un court questionnaire sur l'environnement sonore. Cette enquête respecte toutes les règles de confidentialité et de déontologie.

Si vous le souhaitez, vous pouvez dès à présent prendre rendez-vous pour participer à cette enquête à la date et à l'heure de votre convenance, en téléphonant à Bruitparif au 01 75 00 04 00.

Je vous remercie par avance pour l'accueil que vous pourrez réserver à nos enquêteurs, et je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.

Fanny METLICK, Directrice
Julie NOUVION, Présidente

Sites internet à consulter : www.bruitparif.fr / <http://harmonica-project.eu>
Pour toutes questions, vous pouvez contacter : Bruitparif : 01 75 00 04 00 / La mairie : 01 43 86 35 00

Les agents de Bruitparif en charge de l'enquête à Villeneuve-Saint-Georges :

Mounira, Piotr, Fanny, Rajwal, Marie-Alice, Matthieu

Wikipédia : Observatoire du bruit en Ile-de-France - association loi 1901, rue aux queues 116 753
Équipe Villabé - 70001 PARIS - tél : 01 75 00 04 00 - Villabé - 01 75 00 04 00 - mail : comcom@bruitparif.fr - www.bruitparif.fr

Quel bruit fait-il aujourd'hui ?

Une nouvelle station de mesure de bruit et un nouvel indice de bruit pour le grand public et les autorité

BRUIT
Parmi les pollutions, le bruit reste celui qui régit nos vies.

BRUIT
L'association Bruitparif (Observatoire du bruit en Ile-de-France) a initié le 20 juillet 2012 une station de mesure de bruit à l'usage de la rue de Paris et de la rue de la République à Villabé.

BRUIT
Dans le cadre de l'enquête Life Harmonica, nous avons pu tester 4 propositions d'indices de bruit. Si vous le souhaitez, vous pouvez dès à présent prendre rendez-vous pour participer à cette enquête à la date et à l'heure de votre convenance, en téléphonant à Bruitparif au 01 75 00 04 00.

Annonces de l'enquête de terrain dans les journaux communaux

Projet européen QUADMAP

Bruitparif avait participé, au cours de l'année 2010, à la construction d'un projet transnational sur la question des zones calmes : le projet QUADMAP (Quiet Areas Definition and Management in Action Plans). Le projet avait été déposé à l'appel à projets du programme LIFE+2010 et également retenu par la Commission Européenne. QUADMAP est construit en partenariat avec la DCMR EPA de la ville de Rotterdam en Hollande, la fondation Labein et la ville de Bilbao en Espagne ainsi que Vienrose, l'université de Sciences et la ville de Florence en Italie.

L'année 2012 a été consacrée à la réalisation des actions préparatoires du projet et à la mise au point des méthodologies pour sélectionner, analyser et gérer les zones calmes.

Au cours du premier semestre 2012, Bruitparif a dressé un bilan des approches de prise en compte des zones calmes par les collectivités françaises. Bruitparif a également produit une synthèse des principaux travaux menés par les chercheurs français sur le sujet. Un rapport interne au projet intitulé « état de l'art sur la question des zones calmes en France » a été produit en juin 2012 pour venir alimenter un rapport final – non encore rendu public – réunissant les différentes approches expérimentées en Europe.

En parallèle, Bruitparif a contribué à l'élaboration d'un questionnaire à destination des collectivités locales européennes sur le sujet des zones calmes et des interventions possibles. La version française du questionnaire a été remise aux membres du Forum des acteurs. Il y a eu peu de réponses, car les questions relatives à la gestion ou l'aménagement des zones calmes ne sont générale-

ment pas encore traitées par les collectivités. Sur la base de l'ensemble de ces informations, le coordinateur du projet a proposé les grands principes des méthodologies communes à mettre en œuvre pour la sélection et l'analyse des sites potentiellement zones calmes. Au cours du dernier trimestre de l'année, un travail collectif a été engagé pour améliorer cette première proposition en intégrant les résultats des travaux menés par les partenaires et pour tenir compte du travail réalisé sur le même sujet par le groupe d'expert EPON réuni par l'agence européenne de l'environnement.



Bruitparif a accueilli le 28 novembre 2012 dans ses locaux, la réunion de coordination des partenaires du projet.

Les méthodologies proposées fin 2012 seront appliquées en 2013 par les villes partenaires afin de réaliser des interventions spécifiques sur plusieurs sites pilotes. Au cours de cette deuxième phase, Bruitparif interviendra en appui de ses partenaires pour évaluer les possibilités d'utilisation en France et ailleurs en Europe des solutions mises en œuvre sur les sites pilotes à Florence, Bilbao et Rotterdam.

Réunion Quadmap
28 novembre 2012



Bruitparif a réalisé en 2012 un programme d'actions destinées à informer, sensibiliser et prévenir les risques pris par les jeunes avec l'écoute de musiques amplifiées. Il a fait l'objet d'un financement spécifique de l'ARS IdF dans le cadre des objectifs de la fiche 4 « Lutter contre les atteintes auditives et les traumatismes sonores aigus liés à l'écoute des musiques amplifiées » du Plan Régional Santé Environnement 2.

Journée Nationale de l'Audition : 350 lycéens sensibilisés

A l'occasion de la Journée nationale de l'Audition du 8 mars 2012, Bruitparif a organisé, en partenariat avec le Stade de France, un événement de sensibilisation en direction des lycéens, en privilégiant les filières conduisant à des métiers « bruyants » (bâtiment / chaudronnerie / automobile...), les formations susceptibles de démultiplier l'action (sanitaire et social notamment) ou les établissements désireux de s'engager dans un projet d'établissement, de préférence dans les territoires socialement défavorisés.

350 lycéens de 12 établissements professionnels de la région ont ainsi pu participer à un parcours de sensibilisation à l'environnement sonore et de prévention des risques auditifs dans l'enceinte du Stade de France.

Lors de cette journée, dix ateliers pédagogiques ont été proposés aux jeunes autour des thèmes suivants :

- ◆ comprendre le fonctionnement de son oreille,
- ◆ pratiquer des expériences de physique du son,
- ◆ découvrir l'environnement sonore,
- ◆ se protéger du bruit,
- ◆ doser ses décibels,
- ◆ adopter des comportements citoyens.

Enfin, les lycéens se sont vus proposer un

atelier sur le dépistage auditif avec un questionnaire simple permettant d'évaluer les personnes en situation de risque.

Ces ateliers pédagogiques étaient émaillés de rencontres avec des spécialistes parmi plus de 10 partenaires mobilisés pour l'opération : ARS Île-de-France, JNA, Mairie de Paris, Préfecture de police, Inserm, SurdiBucoles, ORL75, France Acouphènes, Lesoreilles.com, le consortium Stade de France.

La journée a été également l'occasion pour les lycéens de découvrir les lieux mythiques du stade : vestiaires des joueurs, salles d'échauffement, pelouse...

En parallèle à l'événement organisé à destination des lycéens s'est tenue, dans l'auditorium du Stade de France, une conférence-débat portant sur la musique amplifiée. Cette conférence intitulée « Musique amplifiée : en bonne entente » était organisée par le Consortium Stade de France, en partenariat avec Bruitparif et l'Union des Associations des riverains du Stade de France. La parole a été donnée à des experts mais aussi aux différentes parties prenantes afin de discuter des bonnes pratiques pour une gestion sonore respectueuse de l'environnement sonore et de la santé des participants.



Affiche de Bruitparif pour la JNA 2012



Quelques lycéens...



Auto-test de dépistage des troubles auditifs

Actions de prévention lors d'événements de musique en plein air

Des actions de prévention ont été mises en place par Bruitparif lors de plusieurs événements majeurs de musique en plein air d'Île-de-France en partenariat avec leurs organisateurs :

- ◆ **Marche des Fiertés** (30 juin) organisée par l'Inter-LGBT.
- ◆ **Solidays** (22-24 juin) organisée par Solidarité-SIDA.
- ◆ **Techno Parade** (15 septembre) organisée par Technopol.

Ces événements qui rassemblent un public très nombreux provenant de toute l'Île-de-France (environ 1 million de personnes) offrent la possibilité de diffuser les messages de prévention des risques auditifs à grande échelle et de toucher massivement les publics cibles, à savoir les jeunes.

Trois objectifs opérationnels complémentaires ont été à chaque fois recherchés :

- ◆ Diminuer le bruit généré à la source afin de limiter les risques de traumatisme sonore aigu par une sensibilisation accrue des régisseurs de chars et des professionnels (sonorisateurs, DJs...) intervenant sur ces événements.
- ◆ Sensibiliser le public et les professionnels aux risques auditifs encourus lors de l'écoute de musiques amplifiées. Pour ce faire, 4 stations de mesure du bruit, couplées à des afficheurs de grande taille (100 x 70 cm), ont été installées sur des candélabres le long des parcours de la Marche des Fiertés et de la Techno Parade. Spécialement conçus pour ce type d'événement, visibles de tous, les afficheurs donnent en temps réel la mesure du niveau sonore en décibels et diffusent des messages de prévention adaptés. Feu vert : niveau sonore acceptable ; feu orange (à partir de 85 décibels) : le port de bouchons d'oreille est fortement conseillé ; feu rouge (au-delà de 105 décibels) : il devient urgent de s'éloigner des enceintes. Ainsi, à tout moment, le public peut connaître le volume sonore généré et prendre les précautions adaptées. Lors de Solidays, des mesures de niveaux sonores ont également été réalisées par Bruitparif à différents endroits du festival afin de dresser un état des lieux de la situation en vue d'émettre des recommandations à destination des organisateurs pour améliorer la gestion sonore de l'événement les années suivantes.

◆ Protéger le public des risques encourus par la distribution gratuite de protections auditives et un flyer de prévention comportant notamment le numéro de la ligne de France Acouphènes, partenaire mobilisé pour orienter les victimes de troubles auditifs.

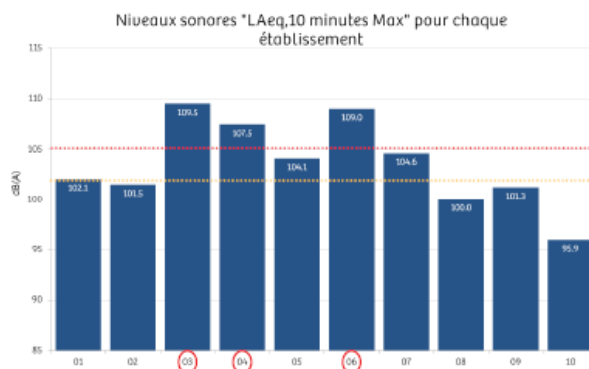
De l'ordre de 150 000 paires de bouchons d'oreille ont été distribuées lors de ces événements :

- ◆ 50 000 paires de bouchons d'oreille ont été gratuitement distribuées par la LMDE lors de la Marche des Fiertés.
- ◆ 50 000 paires de bouchons d'oreilles ont été gratuitement mises à la disposition des festivaliers de Solidays par Bruitparif grâce au partenariat développé pour l'occasion avec la JNA et Quies.
- ◆ 50 000 paires de bouchons d'oreilles ont été distribuées gratuitement au départ et le long du parcours par les bénévoles de Technopol et de Fêtez-Clairs.



Documentation des niveaux sonores dans les discothèques

Bruitparif a effectué une seconde campagne de mesures au sein de 10 discothèques d'Île-de-France, destinée à identifier les niveaux diffusés en regard avec le niveau limite de 105 dB(A) fixé par la réglementation. Ces mesures ont été réalisées au cours de l'hiver 2011/2012 dans le respect du protocole établi pour les précédentes mesures de l'étude régionale sur les discothèques : réalisation de manière inopinée et discrète, pour être représentatives de la situation en fonctionnement normal d'une nuit de week-end.



Interventions auprès des établissements d'enseignement ou de relais de sensibilisation

Outre l'événement organisé pour les lycéens à l'occasion de la JNA, Bruitparif est également intervenu en sensibilisation auprès de 3 établissements scolaires au cours de l'année 2012 :

- ◆ lycée Arche Guédon de Torcy (77) : sensibilisation dispensée le 31 janvier 2012 auprès d'une classe de première ST2S (sciences et technologies de la santé et du social) dans le cadre du projet d'établissement destiné à mettre en valeur l'action d'institutions agissant en matière de santé publique. Au cœur de ce projet, le professeur avait choisi de s'intéresser à la problématique de « Roissy Charles de Gaulle, un pôle économique aux nuisances sonores contrôlées et encadrées ». Ce fut l'occasion pour Bruitparif d'expliquer son implication dans le cadre de l'étude Survol, destinée notamment à améliorer la connaissance et l'information des riverains sur le bruit généré par les aéronefs.

- ◆ lycée JB Poquelin de Saint-Germain-en-Laye (78) le 3 février 2012 : sensibilisation dispensée à une centaine de lycéens dans le cadre de la semaine de la santé.

- ◆ collège Jacques Decour dans le 9ème arrondissement de Paris le 06 juin 2012 en partenariat avec la Préfecture de Police.

Enfin l'équipe de Bruitparif a eu l'occasion d'animer des journées de formation d'animateurs en santé ou environnement de différentes collectivités :

- ◆ formation des animateurs de la Communauté d'agglomération du Val-de-Bièvre le 16 février 2012.

- ◆ formation des animateurs de la ville de Vincennes le 16 mars 2012.

- ◆ deux demi-journées de formation de l'équipe du « bus santé » du Val de Marne les 4 janvier et 28 mars 2012 dans le cadre de la convention spécifique avec le Conseil général du Val de Marne.



Sensibilisation au lycée JB Poquelin de St-Germain-en-Laye

Participation aux groupes de travail mis en place par l'ARS

Bruitparif a participé, au cours de l'année 2012, à différents groupes de travail pilotés par l'ARS en relation avec le thème de la prévention des risques auditifs liés à l'écoute des musiques amplifiées :

◆ Le pôle bruit animé par l'ARS

- ◆ **Le groupe de travail « mesures dans les cinémas ».** Dans le cadre d'un stage mené à l'ARS Direction territoriale des Yvelines par un étudiant de l'EHESP (Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique) sur la problématique des niveaux sonores rencontrés dans les cinémas.



Poursuite de la préconfiguration de l'observatoire régional des ondes électromagnétiques

En 2012 Bruitparif a continué de travailler au développement d'un observatoire régional des ondes électromagnétiques. Les objectifs poursuivis par cet observatoire découlent des constats suivants, établis lors de la réalisation de l'étude de faisabilité menée en 2011 :

◆ L'absence d'outils de caractérisation globale de l'exposition, prenant en compte la totalité des sources d'émission.

◆ La carence en une stratégie de surveillance de l'exposition, les mesures de terrain s'effectuant essentiellement sur demande ponctuelle et sans priorisation de secteurs pouvant être jugés sensibles.

◆ Les besoins exprimés par les collectivités pour disposer d'un accompagnement identifié au niveau local et régional sur ces questions, à la fois en tant que source d'information et en tant qu'appui méthodologique et matériel pour une meilleure connaissance des niveaux d'exposition sur le territoire.

◆ L'existence de démarches combinant mesure de terrain et modélisation pour caractériser les niveaux de champ électromagnétique sur un territoire donné : expérimentations du COMOP, application réglementaire mise en place par la région de Bruxelles-Capitale par exemple.

Une réunion réunissant les différents acteurs pressentis pour prendre part à la mise en place d'un tel observatoire régional des ondes électromagnétiques a été organisée par Bruitparif le 5 juillet 2012 au Conseil régional. Cette réunion a permis de réactiver les réflexions et les échanges vis-à-vis du projet et a donné lieu à la constitution d'un groupe de travail réunissant les acteurs volontaires pour approfondir les volets techniques et administratifs.

3 réunions ont été organisées au cours du dernier trimestre. Elles ont permis d'échanger sur les objectifs du projet et d'établir un programme de travail et un budget prévisionnel sur la période 2013-2016.

Il est ainsi apparu que l'activité de l'observatoire Ondesparif pourrait s'articuler autour de deux ambitions et de 4 axes de travail opérationnels :

◆ **Ambition 1 : Bâtir une stratégie de surveillance des niveaux d'exposition aux ondes électromagnétiques sur le territoire francilien basée sur 3 axes de travail :**

- **Axe 1 : Recueil exhaustif des données existantes sur les émetteurs et les mesures de champ effectuées.**

- **Axe 2 : Réalisation d'un cadastre 3D des ondes électromagnétiques à l'échelle régionale.**

- **Axe 3 : Déploiement d'une flotte de matériel de mesure combinant appareils fixes, semi-mobiles et portatifs à même de permettre une surveillance de points sensibles pouvant avoir été mis en évidence par la modélisation et/ou des données de mesure pré-existantes, et permettant de quantifier avec précision les niveaux d'exposition aux CEM et d'en documenter les variations dans le temps.**

◆ **Ambition 2 et Axe 4 : Mettre à disposition des collectivités locales un outil d'accompagnement et d'information dans les domaines technologiques, scientifiques, réglementaires, juridiques.**

Parallèlement, un travail de réflexion a été mené au sujet du mode de gouvernance de cet observatoire. Un projet de refonte des statuts de Bruitparif a été élaboré pour permettre l'adossement d'Ondesparif à Bruitparif en garantissant des modes de fonctionnement internes propres aux deux activités.

Les travaux se poursuivront en 2013 avec la présentation d'une feuille de route et de nouveaux statuts aux membres de Bruitparif en vue de leur approbation ainsi que la recherche des financements nécessaires, deux conditions indispensables pour rendre viable et pérenne ce projet d'observatoire.



Antenne relais



Ligne à haute tension

Interventions extérieures

Bruitparif est intervenu en 2012 dans différentes manifestations extérieures :

Semaine du Son

Depuis dix ans une campagne de sensibilisation du public intitulée «La semaine du son» est organisée à Paris et dans toute la France. Bruitparif y a fait une intervention le 17 janvier 2012 dans une session qui portait sur le décibel et la mesure du bruit.

Salon de la Nouvelle Ville

Bruitparif a participé du 3 au 5 avril 2012 au salon de la Nouvelle Ville organisé par l'Association des Maires d'Île-de-France. L'association était présente sur le stand du Conseil régional avec d'autres organismes de la Région pour animer des temps de rencontre et d'échanges pour les visiteurs du salon, sur les thèmes de la cartographie régionale du bruit, du réseau Rumeur et des moyens à mettre en œuvre pour élaborer un PPBE.

Réunions publiques:

Bruitparif est intervenu dans deux réunions publiques :

- ◆ La première organisée le 2 mai 2012 par la mairie du 13ème sur le thème des nuisances sonores dans le quartier de la Butte aux Cailles.
- ◆ La seconde à la mairie du 20ème le 24 mai 2012 portant sur les enjeux environnementaux du boulevard périphérique.

Internoise

Bruitparif a participé à Internoise, le plus grand congrès international sur le bruit réunissant chercheurs, décideurs politiques, experts... L'édition 2012 de ce congrès s'est déroulé à New-York entre le 19 et le 22 août et avait pour thème «Quieting the World's Cities» («Rendons les villes du monde plus calmes»). Bruitparif y a fait trois communications orales :

Publications

Liste des publications institutionnelles en 2012

- ◆ Charte d'élaboration de la cartographie régionale du bruit.
- ◆ Rapport d'activité 2011.
- ◆ Deux numéros (n° 14 – juillet 2012 et n° 15 - novembre 2012) du « Francilophone ».
- ◆ Publication d'une newsletter mensuelle.

- ◆ Présentation de la méthodologie d'identification des zones calmes expérimentée à Paris.
- ◆ Présentation du réseau Rumeur.
- ◆ Présentation du projet européen Life+ Harmonica.

Respirations d'Enghien

Pour la quatrième année consécutive, Bruitparif a été invité à participer aux Respirations d'Enghien, un congrès dédié à la qualité de l'air mais également ouvert à la problématique du bruit. Cette année, ce colloque s'est tenu le 26 octobre 2012, Bruitparif y a présenté la problématique des nuisances sonores générées par les établissements de type bars.

Formations de l'enseignement supérieur

Bruitparif a fait le 12 décembre 2012 une formation dans le cadre du Mastère M2 Santé Publique et Risques environnementaux de l'EHESP (Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique) sur le thème « bruit : exposition et effets sur la santé ».

Groupes de travail

Outre sa participation aux travaux de normalisation de l'AFNOR et aux travaux pilotés par l'ARS, Bruitparif a continué en 2012 à apporter son expertise dans le cadre des rencontres du groupe de travail « bruits de proximité » du Conseil National du Bruit (3 réunions) et du groupe de travail de l'Union Routière de France (2 réunions).

Bruitparif a également organisé le 8 février une rencontre du groupe de travail francophone des observatoires du bruit.

La directrice de Bruitparif, Mme Mietlicki, a en outre participé, au cours de l'année, à 7 réunions du groupe d'experts mis en place par l'ANSES sur les questions de « bruit et santé ».

Liste des documents d'aide pour l'élaboration des PPBE publiés en 2012

- ◆ Trame d'élaboration d'un Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement, mars 2012.
- ◆ Agir contre le bruit routier/Opter pour des revêtements acoustiques, octobre 2012.
- ◆ Agir contre le bruit routier/Faire baisser la vitesse, octobre 2012.



Semaine du son
intervention du 17 janvier 2012



Réunion publique du XIIIème
arrondissement



Liste des études techniques et notes de synthèses publiées en 2012

- ◆ « Campagne de mesure du bruit autour de l'aérodrome de Toussus-le-Noble », mars 2012.
- ◆ « Atlas bruit du Val-de-Marne », mars 2012.
- ◆ « Diagnostic acoustique de la voirie et du patrimoine départementaux », mars 2012.
- ◆ « Rapport de mesure du bruit le long des infrastructures routières du Val de Marne », mars 2012.
- ◆ « Bilan de la gestion sonore de la Marche des Fiertés », septembre 2012.
- ◆ « Synthèse des éléments de connaissances actuelles sur le bruit généré par le boulevard périphérique », septembre 2012.
- ◆ « Bd Périphérique Pte de Vincennes : bilan à 3 mois de l'effet acoustique de la mise en œuvre de nouveaux revêtements de chaussée », octobre 2012.
- ◆ « Résultats des mesures acoustiques réalisées de nuit de manière inopinée dans 10 discothèques franciliennes en 2012 », octobre 2012.
- ◆ « Bilan d'un an de mesure à Saint-Brice-sous-Forêt (95) », octobre 2012.

Echos dans les médias

Conférences de presse

Au cours de l'année 2012, Bruitparif a organisé une conférence de presse le 3 juillet à l'occasion du lancement opérationnel du projet Harmonica. Bruitparif a également participé à une conférence de presse organisée par la mairie du 11^{ème} arrondissement de Paris.

Bruitparif a également diffusé plusieurs communiqués de presse à l'occasion de :

- ◆ L'élection de Mme Julie Nouvion à la présidence de Bruitparif (CP du 31/01/12).
- ◆ La publication des résultats de l'étude menée par Bruitparif autour de Toussus-le-Noble (CP du 13/03/12).
- ◆ L'installation d'une station air/bruit à Melun (CP du 12/09/12).
- ◆ La publication d'une synthèse des connaissances en matière de bruit généré par le boulevard périphérique (CP du 27/09/12).
- ◆ L'information à destination des parents sur les jouets bruyants à l'occasion de Noël (CP du 03/12/12).

173 reprises presse citant explicitement Bruitparif et 11 passages radio et TV ont été comptabilisés en 2012 :

- ◆ « Résultats des mesures de bruit réalisées lors de Solidays 2012 », novembre 2012.
- ◆ « Résultats des mesures de bruit réalisées lors de la Technoparade 2012 », novembre 2012.
- ◆ « Bilan de l'expérimentation de mesure du bruit rue Jean-Pierre Timbaud Paris XI », décembre 2012.

Liste des publications scientifiques de l'année

- ◆ « An innovative approach for long-term environmental noise measurement: RUMEUR network », Mietlicki C., Mietlicki F., Sineau M., Congrès Inter Noise 2012, New York, Etats-Unis, août 2012.
- ◆ « HARMONICA project (HARMONised Noise Information for Citizens and Authorities) », Mietlicki F., Gaudibert P., Vincent B., Congrès Inter Noise 2012, New York, Etats-Unis, août 2012.
- ◆ « Implemented comprehensive approach for the identification of quiet areas in the city of Paris », Duguet P., Mietlicki F., Da Silva R., Ribeiro C., Gaucher E., Congrès Inter Noise 2012, New York, Etats-Unis, août 2012.

- ◆ Le projet Harmonica (indice, enquêtes) : 48 articles.
- ◆ Les études autour du périphérique (synthèse de l'état des connaissances, relations bruit et vitesse, expérimentation revêtements acoustiques) : 33 articles et 2 émissions (France Bleu, France 3 IdF).
- ◆ Des généralités sur Bruitparif, son programme d'actions, les organismes associés de la région et la Cité régionale de l'environnement : 23 articles.
- ◆ Le projet Ondesparif : 13 articles et 2 émissions (France Inter, France3 IdF).
- ◆ L'expérimentation rue Jean-Pierre Timbaud : 12 articles et 2 émissions (France Bleu, France 3 IdF).
- ◆ Des généralités sur le bruit avec citation des actions de Bruitparif : 10 articles et 3 émissions (France culture, France Info, Envoyé Spécial France2).
- ◆ Les actions de sensibilisation (JNA, jouets bruyants) : 12 articles et 2 émissions (RFI, France Bleu).
- ◆ La mesure du bruit (stations de mesure, résultats de campagnes de mesure) : 12 articles.
- ◆ La cartographie du bruit : 6 articles.
- ◆ Le colloque européen : 4 articles.



Conférence de presse organisée par la mairie du 11^{ème} arrondissement



Enregistrement d'une émission de radio (France-info)

L'effectif salarié moyen annuel a été de 15,1 ETP en 2012 contre 15,6 ETP (équivalent temps plein) en 2011.

Plusieurs mouvements de personnel ont eu lieu en cours d'année :

- ◆ Départ de M. Alexis Teulé (ingénieur étude en CDI) le 31 mars 2012.
- ◆ Départ de Mme Cathy Lazare (responsables communication en CDI) le 13 octobre 2012.
- ◆ Départ de Mme Marie-Alice Dorléans (chargée de SIG/cartographie en CDI) le 31 octobre 2012.
- ◆ Embauche de M. Antoine Perez-Munoz (chargé de mission « Ondesparif ») en CDD le 3 septembre 2012.
- ◆ Embauche de M. François Soulabaille (chargé de communication) en CDI le 3 septembre 2012.

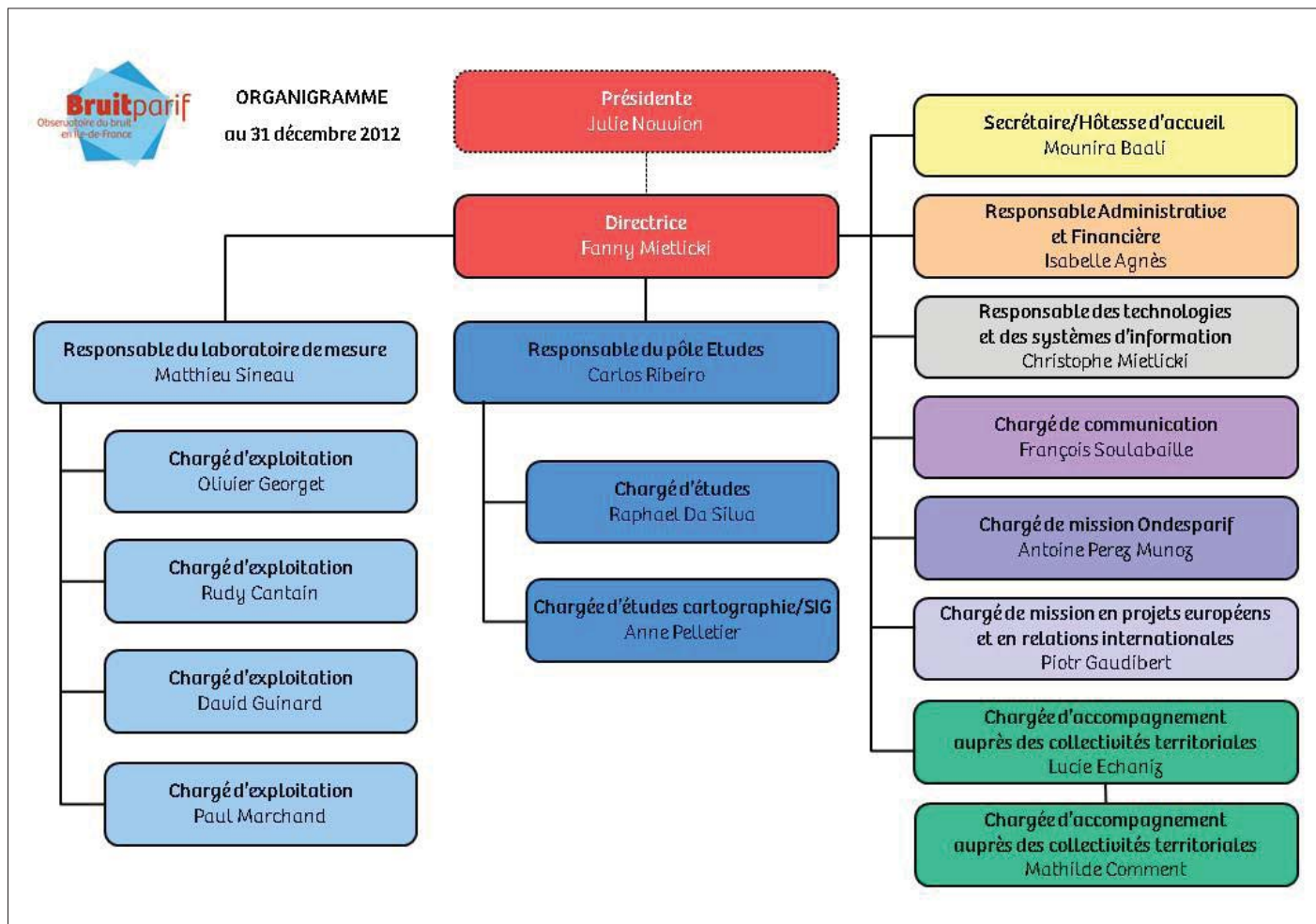
- ◆ Embauche de Mme Mathilde Comment (chargée d'accompagnement des collectivités) en CDD le 1er octobre 2012.
- ◆ Embauche de Mme Anne Pelletier (chargée de SIG) en CDD le 22 octobre 2012.
- ◆ Embauche de M. Paul Marchand (technicien) en CDD le 3 décembre 2012.

L'association Bruitparif compte 17 salariés au 31 décembre 2012. L'effectif se répartit en 13 salarié-es en contrat à durée indéterminée et 4 salarié-es en contrat à durée déterminée.

Tous travaillent à temps plein. L'effectif se répartit en 11 hommes et 6 femmes avec une moyenne d'âge de 36,75 ans.



L'équipe de Bruitparif
18 janvier 2012



Données financières

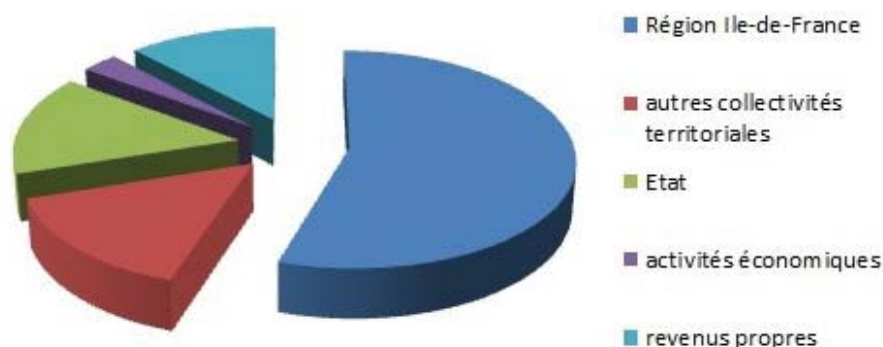
Pour sa septième année complète d'activité, Bruitparif présente un bilan en légère hausse par rapport à 2011, s'établissant à 1 977 709 € contre 1 955 808 €. Le compte de résultats quant à lui présente un excédent de 78 507 €.

Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement (hors reprise d'amortissements) s'élèvent à 1 818 990 €, supérieures de 10,7% par rapport à 2011. Elles sont très proches du budget prévisionnel (-0,6 %).

Elles ont été apportées à :

- ◆ 55 % par la Région Île-de-France.
- ◆ 15 % par les « autres collectivités territoriales ».
- ◆ 15 % par le collège « Etat ».
- ◆ 3% par le collège des « activités économiques ».
- ◆ 12 % par des revenus propres de Bruitparif, qui correspondent essentiellement aux subventions européennes obtenues pour les projets Harmonica et Quadmap.



Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement (hors amortissements compensés par des quote-parts de subventions virées au résultat) s'établissent à 1 740 484 €.

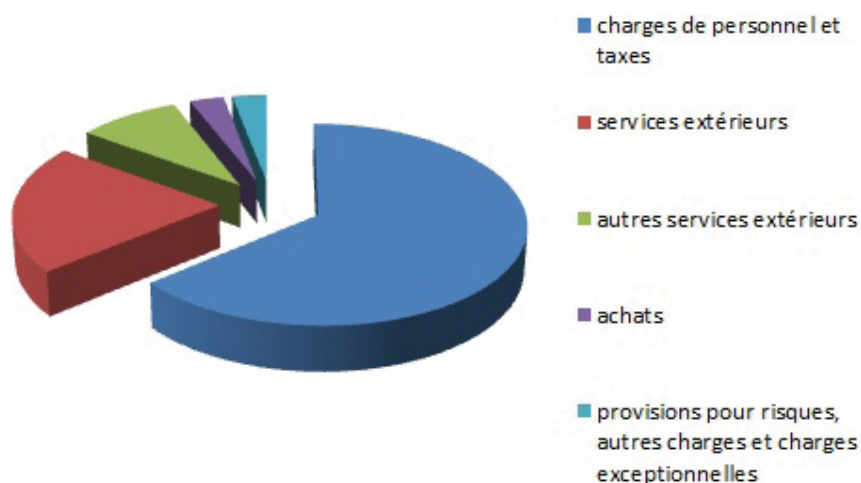
Elles sont en légère augmentation par rapport à 2011 (+3 %).

La contribution des postes est la suivante :

- ◆ 64 % pour les postes liés aux « charges de personnel » qui concernent les rémunérations, les charges sociales et aux « impôts et taxes » qui y sont liés.
- ◆ 21 % pour le poste « services extérieurs » qui concerne les frais de sous-traitance, de location, de maintenance, d'assurances, d'études et recherche.
- ◆ 9 % pour le poste « autres services extérieurs » qui concerne les frais d'honoraires, de communication et de relations publiques, de déplacements, missions et réceptions, frais postaux et de télécommunication.
- ◆ 3 % pour le poste des « achats » qui

concerne surtout des dépenses en petits équipements nécessaires à l'exploitation des matériels de mesure acoustique et en fournitures administratives et informatiques.

- ◆ 3 % pour les « provisions pour risques », les « autres charges » et « charges exceptionnelles ».



Bruitparif se dote d'un plan stratégique

Poursuivre l'observation du bruit : une nécessité

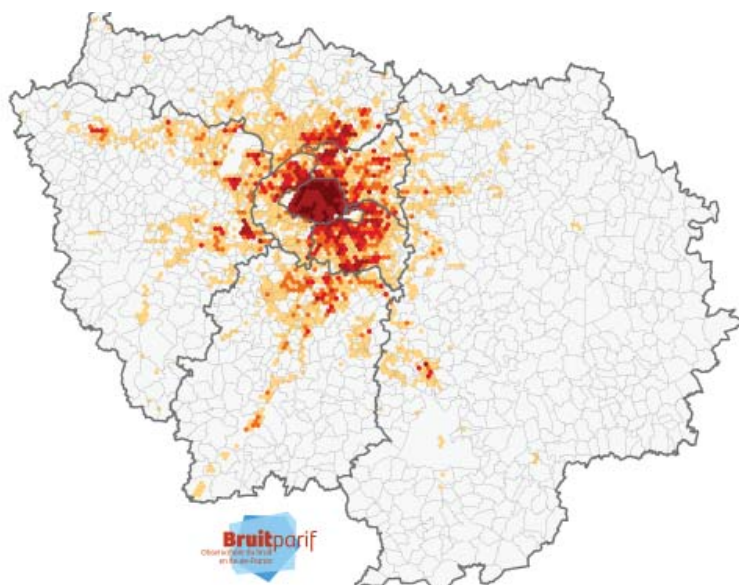
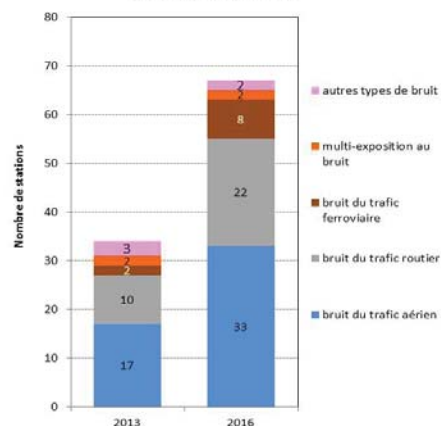
L'outil développé par Bruitparif a d'ores et déjà démontré tout son intérêt et toute son utilité face aux enjeux très forts que revêt la problématique du bruit en Île-de-France. Rappelons ainsi que 71 % des Franciliens se disent gênés à des degrés divers par le bruit, 1 Francilien sur 4 se dit gêné souvent ou permanence. La gêne liée au bruit est d'autant plus importante que le degré d'urbanisation augmente. Les principales sources de gêne en Île-de-France sont la circulation routière (49 %), les bruits de voisinage (39 %) puis le trafic aérien (19 %) et enfin les véhicules deux-roues motorisés (16 %), le trafic ferroviaire (6 %) et les chantiers (6%). Cette gêne élevée s'explique en grande partie par les expositions très fortes des Franciliens au bruit du fait de la forte concentration de l'habitat et de la densité exceptionnelle des infrastructures de transport. Les premiers travaux de consolidation des cartes de bruit produites en application de la directive européenne 2002/CE/49 ont ainsi montré qu'environ 2 millions d'habitants (20 % de la population de l'agglomération parisienne) sont potentiellement soumis en façade de leur habitation à des bruits des transports dépassant les valeurs limites réglementaires. En outre, les impacts sanitaires du bruit sont aujourd'hui reconnus et de plus en plus étudiés. L'OMS a ainsi récemment mis en évidence que le bruit des transports constituait aujourd'hui le deuxième facteur environnemental de morbidité en Europe, derrière la pollution atmosphérique.

Face à de tels enjeux, il apparaît plus que nécessaire de développer la connaissance sur l'exposition des populations au bruit afin de mieux informer la population et de permettre aux acteurs de hiérarchiser les priorités d'actions et de préserver les zones de calme.

Reconnu aujourd'hui tant aux niveaux régional, national qu'europpéen grâce à son implication dans des groupes de travail et des programmes européens, Bruitparif n'a néanmoins pas atteint encore un fonctionnement sécurisé compte-tenu de la poursuite nécessaire du développement des outils d'observation et d'information sur le bruit en Île-de-France et du fait qu'une part trop importante du fonctionnement de la structure (de l'ordre de 23 %) est à ce jour apportée par des financements non pérennes obtenus dans le cadre de la réalisation d'études spécifiques ou de projets européens.

Ce constat a amené les administrateurs de Bruitparif, et notamment l'Etat, à demander fin 2011 à Bruitparif d'établir un document stratégique permettant de disposer d'une vision du devenir de l'association sur la période courant jusqu'en 2016 afin d'échanger sur les enjeux qui se posent à la structure, de pouvoir hiérarchiser les actions à mener par l'observatoire et d'assurer un financement pérenne à celles qui relèvent des missions d'intérêt général considérées comme prioritaires.

Prévision de croissance du réseau de mesure entre 2013 et 2016



Les enjeux stratégiques pour Bruitparif

Différents enjeux stratégiques ont ainsi pu être identifiés pour Bruitparif pour les années à venir :

- ◆ Le premier concerne le renforcement de son mode de gouvernance afin de permettre tout d'abord un meilleur partage et une plus grande reconnaissance des travaux produits par l'observatoire de la part de ses membres et d'autre part de viser un meilleur équilibre de ses financements en vue d'assurer la pérennité des missions d'intérêt général de Bruitparif.
- ◆ Le second enjeu concerne l'opportunité pour Bruitparif de rejoindre la Cité régionale de l'environnement qui s'installera à Pantin fin 2014 et qui devrait permettre d'améliorer la visibilité de l'observatoire tout en développant les synergies avec les

autres organismes de la Région oeuvrant dans le domaine de l'environnement.

- ◆ Le troisième enjeu vise à positionner Bruitparif comme une force de propositions vis-à-vis des évolutions qui pourraient être envisagées sur le plan réglementaire ou législatif. La participation de Bruitparif au Conseil National du bruit devrait permettre de faciliter ces démarches.
- ◆ Le dernier enjeu est relatif au développement de la reconnaissance et de la crédibilité de l'expertise de Bruitparif au niveau national comme international, à travers le maintien d'une participation active de Bruitparif dans les groupes de travail au niveau national, dans les programmes européens et la présentation de ses travaux dans des conférences internationales.



La future cité régionale de l'environnement à Pantin

Les 10 actions prioritaires

En termes de programme de travail pour les années à venir, 10 actions ont été retenues comme prioritaires à mettre en œuvre dans le cadre du programme d'actions d'intérêt général sur les années 2013-2016.

En matière d'observation :

- ◆ La réalisation et la mise à jour régulière de la cartographie régionale du bruit.
- ◆ L'évolution et l'exploitation du réseau de mesure, avec le souci d'un renforcement de la documentation des problématiques de bruits routier et ferré et d'un rééquilibrage géographique. Le réseau devrait doubler en 4 ans en termes de nombre de stations (passage de 34 stations à 67 stations en 2016).
- ◆ La poursuite de la réalisation de campagnes de mesure avec la volonté de développer les mesures de courtes durées le long du réseau routier dans l'optique de valider les cartographies du bruit.
- ◆ Le renforcement de l'exploitation des données afin de permettre la publication d'analyses et de synthèses, notamment un rapport annuel relatif aux données de bruit

en île-de-France.

- ◆ La poursuite de la participation de Bruitparif aux travaux pluridisciplinaires afin d'améliorer la compréhension des phénomènes et l'évaluation des effets du bruit.

En matière d'accompagnement :

- ◆ La poursuite de l'accompagnement apporté aux acteurs en charge de la mise en œuvre de la directive européenne 2002/CE/49.
- ◆ L'implication de Bruitparif dans les groupes de travail en vue du développement de la prise en compte du bruit dans les politiques publiques régionales.

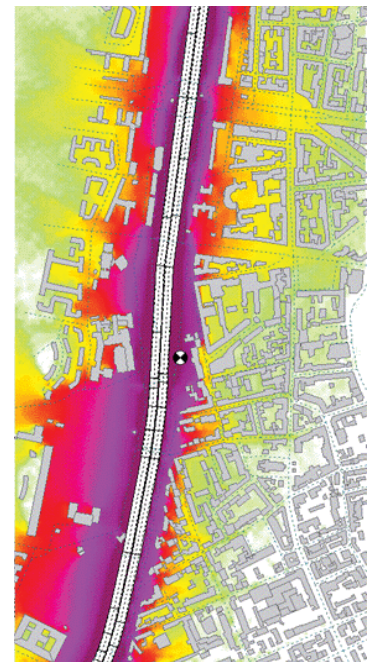
En matière d'information :

- ◆ Le renforcement de la communication en fonction des différents publics, et notamment des collectivités territoriales et des associations.
- ◆ Le développement de la notoriété et la visibilité de Bruitparif à l'international.
- ◆ Le maintien d'une activité de sensibilisation indispensable pour faire évoluer les consciences.

La recherche des moyens financiers

Afin de mettre en œuvre ces actions, il conviendra de pérenniser l'équipe actuelle de Bruitparif constituée de 14 permanents ETP en CDI et de recentrer progressivement son activité sur les missions inscrites dans le programme d'actions d'intérêt général.

L'enjeu principal consistera à trouver les financements pérennes complémentaires pour compenser la diminution des recettes sur études spécifiques qui devraient intervenir en 2014 et 2015 suite à l'arrêt des projets européens et de projets de recherche dans lesquels Bruitparif était impliqué.



Carte de modélisation du bruit



Véhicule laboratoire

Adhérer c'est :

- ◆ Rejoindre le réseau des acteurs franciliens qui se mobilisent pour la lutte contre le bruit et témoigner ainsi de son intérêt pour la préservation de l'environnement sonore en prenant part aux grandes orientations et à la définition des programmes de travail et des projets de l'association (droit de vote lors des assemblées générales) ;
- ◆ Se tenir informé au quotidien sur les actualités de l'association et recevoir les diverses publications de l'observatoire : la lettre d'information « Le Francilophone », les newsletters, les invitations à des séminaires professionnels ou des sessions de formation organisés par Bruitparif, les rapports d'activité, les rapports annuels de statistiques sur le bruit en Île-de-France ainsi que les différents rapports d'étude produits par l'observatoire ;
- ◆ Contribuer à mettre en œuvre des actions concrètes en faveur d'une meilleure prise en compte de l'environnement sonore en soutenant le développement de l'observatoire métrologique du bruit à l'échelle régionale (réseau de mesure permanent Rumeur, conduite de campagnes de mesure), la réalisation mutualisée entre les acteurs d'une cartographie régionale du bruit, la mise à disposition d'outils pour mettre en place une politique efficace de prévention du bruit à l'échelle de son territoire ou dans son domaine d'intervention (guides méthodologiques, accès à la plateforme Web-SIG de Bruitparif permettant d'accéder aux données de la cartographie régionale du bruit) et la diffusion d'informations fiables, objectives et indépendantes sur le bruit ;
- ◆ S'associer à des actions de sensibilisation du grand public pour faire découvrir à chacun l'importance de l'environnement sonore et aider à mieux le préserver en ayant accès aux outils ou supports de sensibilisation proposés par Bruitparif (exposition sur le bruit, atelier « test de baladeurs », guide pour réaliser des animations sur le bruit à destination du public scolaire ou du grand public, DVD « Environnement sonore : perception et risques »...).

Barème des cotisations 2013 (approuvé par le Conseil d'Administration du 23 avril 2013)

Collège	Membres	Montant de cotisation (en euros)
3ème collège : Autres collectivités territoriales	Départements	20 000
	Collectivités locales (communes ou EPCI) :	
	Moins de 10 000 habitants	200
	10 000 - 20 000 habitants	400
	20 000 - 30 000 habitants	600
	30 000 - 40 000 habitants	800
	40 000 - 50 000 habitants	1 000
	50 000 - 60 000 habitants	1 200
	60 000 - 70 000 habitants	1 400
	70 000 - 80 000 habitants	1 600
	80 000 - 90 000 habitants	1 800
	90 000 - 100 000 habitants	2 000
	100 000 - 120 000 habitants	2 200
	120 000 - 140 000 habitants	2 400
	140 000 - 160 000 habitants	2 600
	160 000 - 180 000 habitants	2 800
180 000 - 200 000 habitants	3 000	
200 000 - 240 000 habitants	3 200	
240 000 - 280 000 habitants	3 400	
280 000 - 320 000 habitants	3 600	
320 000 - 360 000 habitants	3 800	
Plus de 360 000 habitants	4 000	
4ème collège : Activités économiques	Grands opérateurs ou acteurs dans le domaine des transports, de l'habitat, de la construction, industriels agissant au niveau national ou régional	10 000
	Industriels ou acteurs économiques ayant un impact plus local en terme de bruit	5 000
	Chambres de commerce, associations ou fédérations professionnelles	2 500 € si budget de l'organisme < 5 M€ 5 000 € si budget de l'organisme ≥ 5 M€
	Organismes publics	2 500
5ème collège : Professionnels de l'acoustique, de l'audition et des impacts du bruit	Organismes professionnels traitant de l'acoustique ou de l'audition, organismes d'informaticiens, d'études et de recherche cherchant à caractériser le bruit et ses impacts	100
6ème collège : Associations agréées de protection de l'environnement et de consommateurs et personnalités qualifiées	Associations	20
	Personnalités qualifiées	0

Rapport d'activité 2012

Document conçu et réalisé par Bruitparif - mai 2013
Crédits photos : Bruitparif, DR